

Radio France *internationale* et le Rwanda

Analyse de textes

Un affichage éditorial de rigueur professionnelle au prix de souffrances partagées est supposée garantir la dignité, la qualité journalistique et l'indépendance de la rédaction de *RFI* qui serait un relai d'observateurs "laissant parler les faits" – selon la formule consacrée.

On sait que la "couverture" du Rwanda est contestée au sein de la rédaction de *RFI*, au point que certains journalistes emploient le terme de "fracture". Cependant, dans un climat rédactionnel qualifié en interne de "délétère", les potentiels contestataires de la "ligne" de *RFI* hostile à Kigali préfèrent ne pas se manifester ouvertement.

Cette étude a été rédigée par un journaliste extérieur à *RFI*. Elle porte sur deux épisodes :

- La « couverture » par *RFI* de l'élection de la nouvelle Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, en octobre 2018 ;
- La « couverture » de l'actualité du Rwanda durant l'été 2019 et les convergences avec le site négationniste *Jambonews*, notamment une fascination sans nuances pour l'opposante Victoire Ingabire.

RFI et l'élection de Louise Mushikiwabo à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie

Comment la radio publique française a-t-elle décrypté pour ses auditeurs les enjeux de l'élection de la nouvelle Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie ? Nous avons analysé ici les deux « papiers » collectifs de la rédaction de RFI publiés les 11 et 12 octobre 2018. Il en ressort une suspicion de partialité et de manque de rigueur déontologique de la part de la « Radio mondiale ».

1^{er} article, par RFI « Avec nos envoyés spéciaux à Erevan, **Anastasia Bechio, Jean-Pierre Monzat, Christophe Boisbouvier et Igor Gauquelin** » publié le 11-10-2018 sous le titre :

« OIF: le baroud d'honneur de Michaëlle Jean pour une Francophonie politique ».

Voici ce qu'écrit RFI, citant et commentant longuement Michaëlle Jean :

« Et de régler ses comptes à coups de phrases assassines, de rappels des combats politiques de la Francophonie pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme, convoquant comme à son habitude l'un des pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor. Alors que la France et les Africains lui reprochent déjà d'avoir trop politisé l'OIF.

« *Disons-nous bien que l'immobilisme, l'atermoiement et les compromis sont déjà une forme de régression. Car une organisation qui ruse avec les valeurs et les principes est déjà une organisation moribonde* », a attaqué la probable future ex-secrétaire générale de la Francophonie dans une formule qui a fait mouche et dans laquelle les personnes ciblées se reconnaîtront sans aucun doute. »

(...)

Et de dramatiser l'enjeu, **alors que le Rwanda est montré du doigt pour ses manquements¹** : « *De quel côté de l'histoire voulons-nous être ?*, a-t-elle demandé. **Sommes-nous prêts à accepter que la démocratie, les droits et les libertés soient réduits à de simples mots que l'on vide de leur sens au nom de la realpolitik, de petits arrangements entre Etats ou d'intérêts particuliers ?** »

¹ Souligné par nous, comme les passages en gras suivants.

Mais encore : « **Sommes-nous prêts à laisser gagner le relativisme culturel, alors que nous devrions saisir l'occasion de son 70e anniversaire pour marteler que la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 n'est pas une production occidentale ? Elle est l'expression de la quintessence de cette part d'humanité inaliénable que nous avons tous et toutes en partage. »**

« Sommes-nous prêts à laisser l'égoïsme à courte vue, les approches exclusivement comptables de la coopération internationale, les investissements prédateurs ou la corruption l'emporter sur l'exigence de solidarité, sur des partenariats véritablement gagnant-gagnant ? Le moment est venu (...) de choisir entre réagir ou laisser faire, progresser ou régresser. »² (...)

Notre commentaire : Malgré un titre neutre, le « papier » apparaît comme un réquisitoire contre le régime rwandais dans la bouche de la Secrétaire générale sortante. C'est la rédaction de RFI qui écrit : « le Rwanda est montré du doigt pour ses manquements ». Une représentante du Rwanda n'aurait donc aucune légitimité à ce poste ? Ceci laisse supposer que le Secrétariat général de l'OIF n'a d'autre mandat que la défense des droits de l'homme. L'OIF a-t-elle joué ce rôle dans le passé ? Cette appréciation répétée de façon lancinante ou sous forme d'insinuations est-elle pertinente ? Le bilan en matière des droits de l'homme du régime qui a mis fin à un génocide est-il à 100 % négatif ?

Second article collectif publié par RFI le 12 octobre 2018 « avec nos envoyés spéciaux à Erevan, Anastasia Becchio, Christophe Boisbouvier, Jean-Pierre Monzat et Igor Gauquelin ».

. Sous le titre neutre :

« OIF: avec Louise Mushikiwabo, la Francophonie revient dans son berceau africain »

apparaît une photo ainsi légendée : « Le président français Emmanuel Macron, en compagnie de son homologue rwandais Paul Kagame, le 25 septembre 2018 à New York. A droite du chef de l'Etat du Rwanda, sa ministre des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo. »

On suggère ainsi que Louise Mushikiwabo se trouve sous la férule du chef de l'Etat rwandais.

Le « chapô » précise que Louise Mushikiwabo « ne fait pas l'unanimité », et la rédaction de RFI enfonce le clou en la présentant comme « proche du président Kagame », une formulation imprécise.

² <http://www.rfi.fr/europe/20181011-oif-sommet-erevan-discours-macron-trudeau-baroud-honneur-michaelle-jean-francophonie>

RFI signale ensuite « **les protestations de plusieurs ONG de défense des droits de l'homme, mais aussi - entre autres -, de quatre anciens ministres français la jugeant trop éloignée de leur vision de la Francophonie.** »

RFI revient sur une citation la secrétaire générale sortante : « Sommes-nous prêts (...) à accepter que la démocratie et les libertés soient « vidées de leur sens » au nom de « la realpolitik » et des « petits arrangements entre Etats ».

Et un intertitre enfonce le clou : « **Louise Mushikiwabo se sera sentie visée sur les libertés** ».

« *Sur la question des libertés fondamentales, nul doute que Louise Mushikiwabo se sera sentie visée. Cheffe de la diplomatie rwandaise depuis près de 10 ans, cette proche de Paul Kagame porte évidemment le bilan du régime qu'elle représente, un bilan dérangeant dans une organisation comme l'OIF qui promeut les valeurs démocratiques et les droits de l'homme.* »³

Toujours selon la rédaction de *RFI*, « **ceux qui soutiennent Mme Mushikiwabo usent d'une petite pirouette intellectuelle** : ils disent qu'en reprenant l'OIF, la Rwandaise fera sienne la Charte de l'organisation, changera de casquette et pourra ainsi tout à fait librement faire des remarques à ses interlocuteurs. »

Alors que le ministre nigérien des Affaires étrangères soutient sans réserves la candidature de Louise Mushikiwabo, la rédaction de *RFI* parvient à rendre ce soutien incompréhensible : « **Le Niger adoube la Rwandaise parce que l'UA la soutient** » [une formulation qui n'est pas exacte. Tous ceux qui suivent l'actualité africaine savent que les présidents du Rwanda et du Niger ont une relation particulière].

« **Une victoire rwandaise qui ne fait pas non plus l'unanimité** », répète la rédaction de *RFI* dans un intertitre.

« **Si consensus il y a, il ne faudrait pour autant pas croire que la victoire rwandaise fait l'unanimité.** Sylvie Adoukonou, consultante internationale franco-béninoise invitée au forum économique organisé en marge du sommet de l'OIF à Erevan, a été marquée par le lâchage de Micaëlle [sic] Jean. Elle exprime toute sa déception sur les antennes de *RFI* : « *En tant que citoyenne et femme, je suis déçue* », lâche-t-elle, jugeant cette bataille « *inélégante* ». « *Je ne comprends pas comment tous nos chefs en sont arrivés là. Je pense que Mme Jean a été humiliée, je le pense. Ce n'est pas digne de nos chefs. La Francophonie est connue aujourd'hui plus qu'autre chose pour cette bataille. On aurait pu l'éviter. (...)* » « *Nous avons une grande dame qui prend les rênes de la Francophonie, je lui fais absolument confiance et elle fera le job. Mme Jean a été à la Francophonie, elle a fait ce qu'elle devait faire, ce qu'elle a pu (...)* Cette élection doit servir de leçon à tout le monde. »

³ Faut-il rappeler qu'au Rwanda depuis vingt-cinq ans la pauvreté a diminué de moitié, l'espérance de vie a doublé, les femmes ont obtenu l'égalité des droits civils et politiques, la corruption a pratiquement disparu, la sécurité des personnes et des biens est parmi les meilleures d'Afrique, etc. Rien à voir avec les droits de l'homme ?

Notre commentaire : On peut s'interroger sur l'opportunité de l'interview de Mme Sylvie Adoukonou dont l'activité n'apparaît pas sur les réseaux sociaux, et qui ne semble connue comme « consultante internationale » que par RFI.

Autre intervenant à l'antenne, Fadel Barro, porte-parole du mouvement Y'en a marre, « joint depuis Paris » :

« C'est la realpolitik qui continue. De toute façon, ces institutions-là ne nous concernent pas. Un peu partout, on ne sent pas leur impact et leur influence dans nos vécus quotidiens. En tant que pauvres Africains, nous cherchons l'établissement de la démocratie. »

Notre commentaire : Pourquoi avoir choisi d'interviewer ce représentant d'un collectif très marginal ? On le comprend à la dernière phrase qui a été retenue par la rédaction de RFI.

Nouvel intertitre de RFI :

« Les médias sont « bafoués » à Kigali, rappellent les ONG »

« De son côté, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) fait part de ses inquiétudes. René Mugenzi également. Aujourd'hui citoyen britannique, il vit à Cambridge après avoir fui le Rwanda il y a une vingtaine d'années. Il est le coordinateur du mouvement Global Campaign of Rwandan Human Rights (GCRHR) et RFI l'a également fait réagir depuis Paris. »

Notre commentaire : Arrêtons-nous un instant sur ce René Mugenzi à qui RFI demande de se prononcer sur l'élection de la Secrétaire générale de la Francophonie. Il est facile d'apprendre par les réseaux sociaux qu'il dit avoir fui Rwanda « il y a une vingtaine d'années » [donc après le génocide contre les Tutsi]. RFI ne fournit aucune précision sur cet homme qui se présente en Grande-Bretagne comme « survivant du génocide ».⁴

René Mugenzi a eu son heure de gloire en 2011 à Londres, quand il s'est fait passer pour la cible d'un tueur à la solde de Kigali, une affaire qui s'est dégonflée⁵.

⁴ Il est pourtant facile de découvrir que René Mugenzi est le fils de Joseph Mugenzi, demi-frère et ancien partenaire commercial de Froduald Karamira. Rappelons que ce dernier était un des leaders du « MDR Power » au Rwanda et l'un des intervenants réguliers à la RTLM durant le génocide des Tutsi. Arrêté en Inde en 1996 et extradé, Froduald Karamira fut condamné à mort et exécuté pour complicité de génocide et de crimes contre l'humanité le 24 avril 1998.

De son côté, après sa fuite du Rwanda, son demi-frère Joseph Mugenzi a été actif dans la mouvance négationniste : le parti politique RDR et plus tard les FDU-Inkingi. Les autorités néerlandaises ont ouvert une enquête sur lui, et il semble avoir fui les Pays-Bas pour éviter d'en être expulsé.

⁵ Outre Global Campaign of Rwandan Human Rights (GCRHR), René Mugenzi a mis en place une série d'organisations et de sites Web dont il semble être à peu près l'unique adhérent et animateur. Notamment le London Centre for Social Impact, qui lui a servi de carte de visite auprès des médias et des tribunaux britanniques (où il témoignait en faveur de suspects de génocide), avant de déposer son bilan. Voir

RFI le présente pourtant comme un commentateur crédible :

« Selon lui, Louise Mushikiwabo, en tant que ministre des Affaires étrangères de M. Kagame, est loin d'être la mieux placée pour prendre le poste. « *Le Rwanda*, dit-il, *c'est un pays où il n'y a pas d'espace politique. Les journalistes qui travaillent dans les médias, vraiment, ils sont bafoués. Même les médias internationaux comme la BBC.* »

Le papier de *RFI* se conclut ainsi :

« **Lors de l'annonce de la désignation** de Louise Mushikiwabo, ce vendredi à Erevan, les deux rivales pour le poste de secrétaire général se sont serré la main. Si Michaël Jean n'a manifestement pas souhaité remuer le couteau dans la plaie dans ce moment de rassemblement, sa rivale a en revanche décrit ses futures [sic] objectifs et sa méthode en se démarquant assez clairement de sa prédécesseure. »

Un article ultérieur au ton cette fois neutre et informatif, signé d'Igor Gauquelin⁶, ne permet pas de dissiper un certain malaise devant les choix éditoriaux de la rédaction de RFI concernant l'élection de Louise Mushikiwabo.

CONCLUSIONS

La rédaction de RFI pose comme postulat que le mandat de Secrétaire général de l'OIF est exclusivement consacré à la défense des droits de l'homme et qu'une « proche de Kagame » n'aurait aucune légitimité à l'exercer. La diabolisation du régime rwandais par RFI est-elle pertinente ?

Le malaise à la lecture de ces « papiers » est aggravé par les libertés prises avec les règles déontologiques, notamment dans le choix des personnes interviewées, que les auditeurs de RFI peuvent croire des représentants légitimes de la société civile et qui n'expriment que des opinions négatives concernant la désignation de Louise Mushikiwabo :

- Sylvie Adoukonou, « consultante internationale franco-béninoise » (?) qui ne témoigne que de son affect,

- Fadel Barro, « porte-parole du mouvement Y'en a marre », aux éléments de langage confus et victimaires, visiblement dépassé par la question posée :

<https://beta.companieshouse.gov.uk/company/07084394/officers>

⁶ Igor Gauquelin, « Sommet de l'OIF: Mushikiwabo désignée secrétaire générale de la Francophonie »

<http://www.rfi.fr/afrique/20181012-oif-louise-mushikiwabo-secretaire-generale-francophonie-retour-berceau-africain>

« En tant que pauvres Africains, nous cherchons l'établissement de la démocratie. »⁷

- L'ONG Reporters sans frontières (RSF), qui selon RFI « fait part de ses inquiétudes », sans qu'on sache qui s'exprime en son nom ni en quoi consistent ses inquiétudes. Ne s'agit-il pas d'une vague synthèse de communiqués de RSF sous la forme d'une fausse citation ?

- René Mugenzi, présenté comme « Coordinateur du mouvement Global Campaign of Rwandan Human Rights », un intitulé ronflant, qui aurait mérité une certaine prudence vis-à-vis de ce militant politique à la légitimité pour le moins contestable.

Les articles en cause engagent la rédaction de RFI dans le décryptage de la désignation de la nouvelle Secrétaire générale de l'OIF. On aurait pu espérer prudence, distance, compétence et impartialité sur un sujet aussi important.

⁷ Faut-il rappeler que le mouvement Y'en a marre est un groupe de contestation pacifique sénégalais créé en janvier 2011 par un collectif constitué de rappers et de journalistes. Il est né à la suite de coupures d'électricité dues selon lui à la « gestion gabegique » de l'État du Sénégal. Son but est d'inciter les Sénégalais à voter, à renouveler le personnel politique, à lutter contre la corruption et promouvoir le civisme au Sénégal. On peut s'interroger sur la pertinence d'interviewer son porte-parole sur l'élection de la Secrétaire générale de l'OIT.

AFRIQUE

FRANCOPHONIE | MICHAËLLE JEAN | RWANDA | CANADA | FRANCE | UNION AFRICAINE | EMMANUEL MACRON | JUSTIN TRUDEAU

OIF: le baroud d'honneur de Michaëlle Jean pour une Francophonie politique

Par RFI (/auteur/rfi/)

Publié le 11-10-2018 • Modifié le 13-10-2018 à 15:32



Discours de la secrétaire générale Michaëlle Jean, en ouverture du sommet de la Francophonie à Erevan, jeudi 11 octobre 2018.

YouTube / OIF Francophonie

Le 17e sommet de la Francophonie bat désormais son plein à Erevan, en Arménie. Dans la matinée, ce jeudi 11 octobre 2018, la cérémonie d'ouverture a rassemblé plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement en séance plénière. En filigrane des interventions de MM. Macron et Trudeau : la désignation probable de la Rwandaise Louise Mushikiwabo au secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie, en remplacement de la Canadienne Michaëlle Jean, qui ne sera pas reconduite. Amère, cette dernière a clôturé la séance par un discours offensif centré sur les valeurs de l'OIF. Récit.

Avec nos envoyés spéciaux à Erevan, Anastasia Bechio, Jean-Pierre Monzat, Christophe Boisbouvier et Igor Gauquelin

Une dizaine de discours à la tribune. Ce jeudi matin à Erevan, chacun y est allé de la défense de la langue française comme outil de réconciliation entre les peuples. Mais le vrai sujet dans toutes les têtes, c'était le duel pour le secrétariat général de l'organisation, la « bataille des dames » qui défraie cette année la chronique, et qui devrait déboucher sur une victoire de Mme Mushikiwabo.

La sortante Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada née en Haïti, n'a jamais eu le soutien de la France dans sa course pour un second mandat. Mais sous l'impulsion de Paris, elle a également perdu celui d'Ottawa cette semaine, Justin Trudeau s'étant rallié au consensus naissant autour de sa rivale rwandaise, alors qu'il soutenait sa ressortissante activement jusque-là.

Celle qui se dit prête à aller jusqu'à un vote en huis clos des dirigeants de l'organisation, alors que la tradition privilégie d'ordinaire les consensus, a donc dû écouter avec stoïcisme les hommages qui lui ont été rendus par Emmanuel Macron et Justin Trudeau dans leurs discours respectifs. Le président français, qui a tout fait pour propulser la candidature de Mme Mushikiwabo, s'est montré poli.

« Je veux ici saluer, a-t-il dit, le travail qui a été réalisé par Michaëlle Jean, à laquelle je rends hommage. » Et de louer son féminisme : « Vous avez eu raison, Mme la secrétaire générale, de ne rien céder à ce combat. La Francophonie doit être féministe. L'avenir de l'Afrique sera féministe. Tout comme en Europe et ailleurs. » Cela ressemblait au service minimum.

Le Premier ministre canadien s'est montré plus disert au sujet de son ex-alliée. Il a salué « *quelqu'un d'extraordinaire, une amie, notre secrétaire générale, Mme Michaëlle Jean* ». Et Justin Trudeau d'évoquer le « *travail remarquable* » de sa ressortissante à la tête de l'OIF pendant quatre ans, et son « *énergie contagieuse* » en faveur des valeurs censées animer l'organisation.

« *Michaëlle s'est affirmée comme ardente défenseuse des femmes, faisant notamment valoir leur droit à l'éducation, et militant pour leur émancipation. Ses nombreuses réalisations autant envers la jeunesse que pour les droits de la personne ont enrichi non seulement notre grande organisation, mais notre monde* », estime même M. Trudeau. « *Merci Michaëlle* », a-t-il conclu...

► Vidéo : [« Le processus doit aller jusqu'au bout » du sommet d'Erevan](http://www.rfi.fr/video/20181011-le-processus-doit-aller-jusqu-bout-selon-le-porte-parole-michaelle-jean) (<http://www.rfi.fr/video/20181011-le-processus-doit-aller-jusqu-bout-selon-le-porte-parole-michaelle-jean>)

On l'aura compris, il s'agissait de dire dignement au revoir à la « candidate sortante », avant d'adouber très probablement par consensus l'actuelle ministre rwandaise des Affaires étrangères, vendredi en huis clos. Sauf que Michaëlle Jean, invitée plus ou moins ouvertement à retirer sa candidature ces derniers jours, entend bien mettre les divergences sur la table dudit huis clos.

En clôture de la cérémonie, la Canadienne s'est défendue dans un discours lyrique, très politique et particulièrement combatif. Pas celui d'une démissionnaire, mais plutôt les mots d'une indignée. Le discours d'une vie ? A tout le moins des paroles pour l'avenir. Dès le début de son allocution, « *l'histoire nous apprend que l'on ne sait pas apprendre de l'histoire* », a-t-elle dit.

Et de régler ses comptes à coups de phrases assassines, de rappels des combats politiques de la Francophonie pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme, convoquant comme à son habitude l'un des pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor. Alors que la France et les Africains lui reprochent déjà d'avoir trop politisé l'OIF.

« *Disons-nous bien que l'immobilisme, l'atavisme et les compromis sont déjà une forme de régression. Car une organisation qui ruse avec les valeurs et les principes est déjà une organisation moribonde* », a attaqué la probable future ex-secrétaire générale de la Francophonie dans une formule qui a fait mouche et dans laquelle les personnes ciblées se reconnaîtront sans aucun doute.

Michaëlle Jean a donc persisté et signé, un baroud d'honneur en forme d'avertissement, mettant chacun face à ses responsabilités : « *MM. les chefs d'Etat et de gouvernement, a-t-elle lancé, c'est sous votre impulsion que la Francophonie, au fil de ces quelque 50 ans, a renforcé ou élargi ses missions (et) s'est affirmée comme une Francophonie politique et diplomatique.* »

► À relire : [Revivez l'ouverture du sommet d'Erevan du sommet de la Francophonie](http://www.rfi.fr/europe/20181011-organisation-internationale-francophonie-le-sommet-erevan-direct-live) (<http://www.rfi.fr/europe/20181011-organisation-internationale-francophonie-le-sommet-erevan-direct-live>)

Usant d'anaphores, Michaëlle Jean a insisté : « *C'est sous votre impulsion que nous nous sommes dotés de textes normatifs et de références exigeantes sur la pratique de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, ainsi que sur la prévention des conflits et la sécurité humaine. C'est en cela que le bilan de mon mandat, que je vous présenterai... est aussi votre bilan.* »

Et de dramatiser l'enjeu, alors que le Rwanda est montré du doigt pour ses manquements : « *De quel côté de l'histoire voulons-nous être ?*, a-t-elle demandé. *Sommes-nous prêts à accepter que la démocratie, les droits et les libertés soient réduits à de simples mots que l'on vide de leur sens au nom de la realpolitik, de petits arrangements entre Etats ou d'intérêts particuliers ?* »

Mais encore : « *Sommes-nous prêts à laisser gagner le relativisme culturel, alors que nous devrions saisir l'occasion de son 70e anniversaire pour marteler que la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 n'est pas une production occidentale ? Elle est l'expression de la quintessence de cette part d'humanité inaliénable que nous avons tous et toutes en partage.* »

« *Sommes-nous prêts à laisser l'égoïsme à courte vue, les approches exclusivement comptables de la coopération internationale, les investissements prédateurs ou la corruption l'emporter sur l'exigence de solidarité, sur des partenariats véritablement gagnant-gagnant ? Le moment est venu (...) de choisir entre réagir ou laisser faire, progresser ou régresser.* »

« *Nous sommes debout et pas fatigués*, a conclu la Canadienne, *pour une organisation politique et exigeante* » contre les nationalismes, le terrorisme et « *les murs honteux et dérisoires que certains veulent ériger* ». Notons qu'à la fin, Jean-Yves Le Drian, chef de la diplomatie française qui avait remplacé Emmanuel Macron dans la salle avant même ce discours, n'a pas applaudi.

► Vidéo : [Le procès du Rwanda injustifié, selon l'ambassadeur du Gabon](http://www.rfi.fr/video/20181011-le-proces-fait-rwanda-droits-homme-injustifie-selon-ambassadeur-gabon) (<http://www.rfi.fr/video/20181011-le-proces-fait-rwanda-droits-homme-injustifie-selon-ambassadeur-gabon>)

Chacun aura bien compris que Michaëlle Jean parlait du régime rwandais de Paul Kagame - dont Mme Mushikiwabo est le visage diplomatique depuis presque dix ans -, ainsi que des manœuvres qui ont conduit à sa probable éviction. Dans sa manière de prendre ainsi date pour la suite de l'histoire de l'organisation francophone, on aura compris qu'il s'agissait des mots d'une femme politique seule avec ses idées.

Rappelons que les pressions de Paris sur Ottawa ont été très fortes ces derniers jours. Sans doute la France a-t-elle fait miroiter au Canada un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies en 2020 ou 2022. Il se murmure aussi que la France se serait engagée à convaincre l'Arabie saoudite de ne pas solliciter cette année une adhésion à l'OIF.

L'éventualité d'une telle adhésion est vue d'un très mauvais œil par le Canada. Et comme par hasard, l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Paris a écrit au président en exercice de l'OIF, le président arménien, pour lui dire que son pays suspendait sa demande pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 2020. Lettre partie en début de semaine, juste avant la décision de M. Trudeau.


Entre Ottawa et Riyad, c'est la guerre froide depuis l'affaire des tweets pro-droits de l'homme de l'ambassadeur du Canada puis son expulsion de la capitale saoudienne. Mais qu'à cela ne tienne, la messe est dite : au terme du huis clos de vendredi, la Rwandaise sera bien sacrée nouvelle reine de la Francophonie, n'en déplaise à Mme Jean et des ONG de défense des droits.


Michaëlle Jean : pas assez politique et trop dans l'affect ?

Les premières réactions au discours de la secrétaire générale à la sortie du centre de conférence sont franchement négatives. « Elle aurait pu sortir par le haut, elle a manqué sa sortie », dit un ministre d'Afrique de l'Ouest. « Elle a vomit son venin, elle aurait dû prendre de la hauteur », renchérit un ministre d'Afrique centrale. Plus philosophe, ce président d'Afrique de l'Ouest : « J'ai senti de l'amertume chez Mme Jean. Mais qu'est-ce que vous voulez ? Les organisations internationales sont le lieu d'un rapport de force. »

Même si des chefs d'Etat africains, notamment le Malien Ibrahim Boubacar Keïta, ont pu exprimer leur solidarité à Michaëlle Jean dernièrement, a contrario, la candidature de Mme Mushikiwabo, activement portée par Paris, avait reçu le soutien, en juin dernier, de l'Union africaine. Il faut dire qu'il y a quatre ans, l'actuelle secrétaire générale, ancienne journaliste, avait pris la relève de deux géants de la politique africaine à la tête de l'OIF : le Sénégalais Abdou Diouf et l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali. L'Afrique reprend donc la main.

CHRONOLOGIE ET CHIFFRES CLÉS

 (/pays/france-1-chronologie-dates-geographie-demographie-economie-chiffres)

 (/pays/rwanda-chronologie-dates-carte-geographie-demographie-economie-chiffres)

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (/LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/>)
/afrique
/direct

RWANDA (<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/>) | FRANCE
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/FRANCE/>) | FRANCOPHONIE
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/FRANCOPHONIE/>) | MICHAËLLE JEAN
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/MICHAELLE-JEAN/>) | UNION AFRICAINE
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/UNION-AFRICAINE/>) | DIPLOMATIE
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/DIPLOMATIE/>) | DROITS DE L'HOMME
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/DROITS-LHOMME/>)

Republier </>

OIF: avec Louise Mushikiwabo, la Francophonie revient dans son berceau africain



Le président français Emmanuel Macron, en compagnie de l'homologue rwandais Paul Kagame, le 25 septembre 2018 à New York. À droite, la ministre des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo.
© Ludovic MARIN / AFP

Par RFI (/auteur/rfi)

Publié le 12-10-2018 • Modifié le 13-10-2018 à 23:10

Les protestations énergiques de Michaëlle Jean n'y auront rien fait. Ce vendredi 12 octobre 2018, Louise Mushikiwabo a été désignée par consensus secrétaire générale de l'Organisation internationale de la

Francophonie (OIF), en lieu et place de l'ancienne gouverneure générale du Canada, qui n'aura fait qu'un mandat de quatre ans. Si elle ne fait pas l'unanimité, la consécration de cette proche du président Kagame est perçue comme un retour de l'OIF dans son giron d'origine, l'Afrique.

Avec nos envoyés spéciaux à Erevan, Anastasia Becchio, Christophe Boisbouvier, Jean-Pierre Monzat et Igor Gauquelin

A l'issue d'un huis clos des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OIF, réunis en Arménie, la Rwandaise **Louise Mushikiwabo** (<http://www.rfi.fr/afrique/20181012-louise-mushikiwabo-une-nouvelle-secretaire-generale-oif-controversee>) a été consacrée nouvelle « reine » de la Francophonie par consensus, malgré les protestations de plusieurs ONG de défense des droits de l'homme, mais aussi - entre autres -, de quatre anciens ministres français la jugeant trop éloignée de leur vision de la Francophonie.

Jeudi, certes, la secrétaire générale sortante a réussi par son discours à « gripper » une machine qui était trop bien huilée à ses yeux. Une seule phrase a suffi : « *Sommes-nous prêts* », a-t-elle demandé à la tribune, à accepter que la démocratie et les libertés soient « *vidées de leur sens* » au nom de « *la realpolitik* » et des « *petits arrangements entre Etats* ». Mais c'était vain.

Edition spéciale: deuxième jour du 17e sommet de la Francophonie à Erevan
12-10-2018 - Par RFI



Louise Mushikiwabo se sera sentie visée sur les libertés

Sur la question des libertés fondamentales, nul doute que Louise Mushikiwabo se sera sentie visée. Cheffe de la diplomatie rwandaise depuis près de 10 ans, cette proche de Paul Kagame porte évidemment le bilan du régime qu'elle représente, un bilan dérangeant dans une organisation comme l'OIF qui promeut les valeurs démocratiques et les droits de l'homme.

Mais le cri du cœur de cette femme blessée n'aura rien changé au scénario qui se dessinait à Erevan depuis le début. Même si Mme Jean a sans doute de nouveau évoqué la question ce vendredi au moment de présenter son bilan aux dirigeants de l'OIF - son idée, semble-t-il, était de poser un pavé dans la marre avant de tirer sa révérence -, autant le dire clairement : certains délégués ont peu goûté son franc-parler.

Il y a un malaise, et tout le monde le voit bien, disait avant même l'ouverture du sommet un proche de Michaëlle Jean. Voire une crise, car l'obstination de la Canadienne - « *l'entêtement* », disent certains - a totalement cristallisé l'actualité du sommet autour de cette guerre de succession au poste de secrétaire général, au détriment d'autres sujets.

La pirouette intellectuelle des chancelleries africaines

Pour la défendre, ceux qui soutiennent Mme Mushikiwabo usent d'une petite pirouette intellectuelle : ils disent qu'en reprenant l'OIF, la Rwandaise fera sienne la Charte de l'organisation, changera de casquette et pourra ainsi tout à fait librement faire des remarques à ses interlocuteurs. C'est par exemple le propos du ministre nigérien des Affaires étrangères.

« Si demain, l'a interrogé RFI, Louise Mushikiwabo secrétaire générale de la Francophonie fait des remarques à tel ou tel pays pour un manquement au respect de la démocratie et des droits de l'homme, ce pays ne risque-t-il pas de lui répondre : "Ecoutez, vous venez du Rwanda, vous n'êtes pas la mieux placée pour nous donner des leçons" ? »

« Mais ce n'est pas Louise du Rwanda !, répond Kalla Ankouraou sur nos antennes. C'est la secrétaire générale de l'OIF qui fera les remarques. C'est totalement différent, il ne faut pas regarder la personne. Il faut voir l'institution, l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est au nom de l'OIF qu'elle va parler ; nous ne ferons jamais de confusion. »

Le Niger adoube la Rwandaise parce que l'UA la soutient

Comme tant d'autres sur le continent, le Niger a donc soutenu la candidature de la Rwandaise. « La secrétaire générale sortante a fait un excellent travail. Tout le monde l'a reconnu, on l'a applaudie. Cependant, il y a une candidature portée par l'Union africaine, et le Niger ne peut pas se dérober aux décisions de l'UA », justifie le chef de la diplomatie nigérienne.

Le Niger, fidèle aux positions de l'UA ? « Un secret de polichinelle », considère simplement M. Ankouraou, sur la même ligne que son homologue béninois Aurélien Agbenonci. « C'est un changement, qui obéit à certaines logiques que, peut-être, tout le monde ne maîtrise pas », explique ce dernier, interrogé lui aussi sur la position de son pays.

« Le Bénin a comme doctrine de s'aligner sur les positions prises par l'Union africaine. L'UA a endossé la candidature de Mme Mushikiwabo (en juillet à Nouakchott, NDLR), et il était naturel que le Bénin reste dans la démarche qui est celle de l'Union africaine », confie le représentant de Porto-Novo, qui précise qu'il est resté en contact avec Mme Jean tout du long.

Ce sommet marquera un virage dans l'histoire de l'OIF

Le 17e sommet d'Erevan marquera un tournant, estime en tous cas Alpha Barry, ministre burkinabè des Affaires étrangères, qui constate notamment l'attrait que joue l'institution internationale auprès de pays comme le Ghana, nation anglophone, membre du Commonwealth, et qui vient d'obtenir un statut d'observateur au sein de la famille francophone.

« On voit tous ceux qui frappent à la porte de la Francophonie : des pays comme le Ghana, l'Estonie... Tout cela montre qu'il y a un besoin d'appartenance à cette communauté, et d'affirmation en son sein », estime Alpha Barry, également croisé par nos équipes en marge du rendez-vous arménien, et qui se réjouit des chantiers qui vont s'ouvrir à l'OIF.

Il faut faire en sorte que la Francophonie soit « un espace vivant », « en relation

avec le reste du monde », plaide le ministre burkinabè. « Vous voyez que d'une certaine manière, l'Afrique s'est appropriée cet instrument, en s'affirmant. Elle s'est mobilisée et a pu imposer, on peut dire, un candidat. Même s'il y avait aussi la France qui était pour cette candidature. »

Une victoire rwandaise qui ne fait pas non plus l'unanimité

Si consensus il y a, il ne faudrait pour autant pas croire que la victoire rwandaise fait l'unanimité. Sylvie Adoukonou, consultante internationale franco-béninoise invitée au forum économique organisé en marge du sommet de l'OIF à Erevan, a été marquée par le lâchage de Michaëlle Jean. Elle exprime toute sa déception sur les antennes de RFI :

« En tant que citoyenne et femme, je suis déçue », lâche-t-elle, jugeant cette bataille « inélégante ». « Je ne comprends pas comment tous nos chefs en sont arrivés là. Je pense que Mme Jean a été humiliée, je le pense. Ce n'est pas digne de nos chefs. La Francophonie est connue aujourd'hui plus qu'autre chose pour cette bataille. On aurait pu l'éviter. »

L'heure est à l'étape suivante, mais il faudra tirer des conséquences, estime la Franco-Béninoise : *« Nous avons une grande dame qui prend les rênes de la Francophonie, je lui fais absolument confiance et elle fera le job. Mme Jean a été à la Francophonie, elle a fait ce qu'elle devait faire, ce qu'elle a pu (...) Cette élection doit servir de leçon à tout le monde. »*

Michaëlle Jean n'a pas laissé indifférents les activistes

Qu'elle se console, le discours de Michaëlle Jean n'a pas laissé indifférents les leaders de la société civile sur le continent africain. C'était sans doute l'un des objectifs. *« Les propos sont justes. Mais on aurait aimé entendre ces phrases plus tôt, que ce soit un combat au début du mandat »,* commente Fadel Barro, porte-parole du mouvement Y'en a marre joint depuis Paris.

« Dans le fond, poursuit-il, ces phrases-là ne sont pas quelque chose de nouveau dans la Francophonie. C'est la realpolitik qui continue. De toute façon, ces institutions-là ne nous concernent pas. Un peu partout, on ne sent pas leur impact et leur influence dans nos vécus quotidiens. En tant que pauvres Africains, nous cherchons l'établissement de la démocratie. »

Les médias sont « bafoués » à Kigali, rappellent les ONG

De son côté, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) fait part de ses inquiétudes. René Mugenzi également. Aujourd'hui citoyen britannique, il vit à Cambridge après avoir fui le Rwanda il y a une vingtaine d'années. Il est le coordinateur du mouvement Global Campaign of Rwandan Human Rights (GCRHR) et RFI l'a également fait réagir depuis Paris.

Selon lui, Louise Mushikiwabo, en tant que ministre des Affaires étrangères de M. Kagame, est loin d'être la mieux placée pour prendre le poste. *« Le Rwanda, dit-il, c'est un pays où il n'y a pas d'espace politique. Les journalistes qui travaillent dans les médias, vraiment, ils sont bafoués. Même les médias internationaux comme la BBC. »*

Lors de l'annonce de la désignation (<http://www.rfi.fr/afrique/20181012-sommet-oif-mushikiwabo-designee-secretaire-generale-francophonie>) de Louise

Mushikiwabo, ce vendredi à Erevan, les deux rivales pour le poste de secrétaire général se sont serré la main. Si Michaël Jean n'a manifestement pas souhaité remuer le couteau dans la plaie dans ce moment de rassemblement, sa rivale a en revanche décrit ses futures objectifs et sa méthode en se démarquant assez clairement de sa prédécesseure.

► À relire : **Le baroud d'honneur de Michaëlle Jean pour une Francophonie politique** (<http://www.rfi.fr/europe/20181011-oif-sommet-erevan-discours-macron-trudeau-baroud-honneur-michaelle-jean-francophonie>)

Quid des enjeux spécifiquement africains ?

L'Afrique reprend donc ses droits sur l'OIF. Jeudi, lors de la cérémonie d'ouverture du sommet, trois chefs d'Etat du continent ont pris la parole devant leurs pairs réunis en séance plénière : ceux de Madagascar, du Niger et du RCA. Discours remarqué, celui de Mahamadou Issoufou, qui a en quelque sorte égrainé les grands défis auxquels sont confrontés les Africains, et face auxquels la Francophonie doit selon lui apporter son concours.

Le chef de l'Etat nigérien a notamment appelé ses partenaires à aider le continent à lutter contre l'émigration clandestine en prenant le sujet par la racine. « *L'Afrique restera un réservoir de migrations clandestines aussi longtemps qu'elle continuera à être un simple réservoir de matières premières. L'industrialisation du continent est donc un impératif incontournable, davantage d'investissements pourra y contribuer* », a-t-il plaidé.

« *Il ne peut y avoir de prospérité dans l'espace francophone sans paix ni sécurité. Or, certains de nos Etats membres sont confrontés aux menaces terroristes et à celle des organisations criminelles. C'est le cas des Etats du bassin du lac Tchad et de ceux du Sahel. Ces Etats ont besoin de la solidarité de la communauté internationale en général et de la communauté francophone en particulier* », a martelé M. Issoufou dans son discours.

Et d'évoquer la problématique du statut et du financement de la sécurité au Sahel : « *Le G5 Sahel a mis en place une force conjointe, que je souhaite voir placée sous le chapitre 7 de la Charte des Nations unies. Nous souhaitons également qu'elle ait une source de financement prévisible et pérenne. La communauté internationale, responsable de la situation créée en Libye, ne doit pas se désintéresser de la situation du Sahel, qui en est la conséquence.* »

Le président nigérien a aussi abordé l'environnement. Mahamadou Issoufou demande que l'on respecte les engagements de la COP 21. L'OIF, a-t-il dit, doit agir contre la mauvaise gouvernance mondiale et dénoncer le retrait des Américains des accords de Paris. Enfin, et c'est essentiel, la démographie : il faut éduquer les jeunes filles et maîtriser les naissances pour que « *l'actif démographique se transforme en dividendes économiques* », demande-t-il.

Quant à Faustin-Archange Touadéra, dans le contexte actuel de la République centrafricaine où, dit-il, « *l'insécurité persiste à certains endroits du pays, entretenue par certains groupes armés* », il a rappelé quelle était sa ligne : « *Je me suis engagé à pratiquer la politique de la main tendue à tous les acteurs de la crise, afin de les mettre à contribution pour la restauration de la paix, la reconstruction de notre pays.* »

Le président de RCA a réaffirmé la prééminence de l'initiative de paix menée par l'Union africaine, sachant qu'une initiative concurrente est en cours avec l'implication de la Russie et du Soudan. « *Je voudrais réitérer notre ferme soutien à l'initiative pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, portée par l'Union africaine. (...) Je voudrais également saluer l'adhésion des 14 groupes armés à cette initiative* », a-t-il ajouté.

Radio France internationale et le Rwanda

Printemps/été 2019

Note de travail sur des thèmes emblématiques de la station entre le printemps et l'été 2019. Nous n'aborderons ici que cinq thèmes ayant fait l'objet de longs commentaires de *RFI* relayés ensuite sur la newsletter, et dont le traitement ne semble pas correspondre aux normes journalistiques.

- **Contestation répétée des statistiques de la pauvreté**
- **Rumeurs d'empoisonnement et d'emprisonnement**
- **Critique de l'accueil au Rwanda des migrants de Libye**
- **Relais de rumeurs sur la mort du chef des FDLR**
- **Co-célébration de la libération de Victoire Ingabire**

Conclusions : manque de prudence et d'impartialité de *RFI*, oubli des règles déontologiques, convergences avec un site négationniste

1 - Contestation des statistiques de la pauvreté

Il s'agit d'un thème récurrent de *RFI* depuis 2015. Il est l'objet de deux « enquêtes » réalisées à peu de temps d'intervalle, les 24 avril et 14 août 2019. De façon habile, la rédaction s'abrite derrière « L'Institut national de la statistique du Rwanda » (24/4/2019) « *Le Financial Times* » et « La Banque Mondiale » (14/8/2019), « *Le New York Times* » (07/06/2018), « *France 24* » (6/11/2015), « des chercheurs indépendants » (24/4/2019) « l'historien (sic) Filip Reyntiens » (6/11/2015) et même « une lettre anonyme » (sic).

Les éléments de langage sont forts comme on le verra dans les transcriptions ci-après : « *Manipulation des chiffres* » « *Les statistiques sont-elles truquées ?* » ; « *le taux de pauvreté au Rwanda n'aurait pas baissé de six points, mais augmenté d'un peu plus d'un point* » ; « *une manipulation (...) plausible, mais impossible à prouver* » ; « *difficile de dire ce qui passe derrière des portes closes* » ; « *Des journalistes ont été inquiétés pour avoir voulu évoquer la question de la malnutrition* » ; « *la Banque mondiale serait complice de cette manipulation* ».

Les sujets de RFI sont diffusés en parallèle avec des « papiers » similaires sur le site négationniste Jambonews.¹

Pour aboutir à cette conclusion paradoxale vis-à-vis d'un régime qui a mis fin à la famine : « *La pauvreté n'aurait pas baissé mais augmenté au Rwanda en raison notamment de la politique agricole.* »

ILLUSTRATIONS

¹ Voir <https://www.jambonews.net/actualites/20151106-rwanda-la-realite-de-la-pauvrete-masquee/>

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (/LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

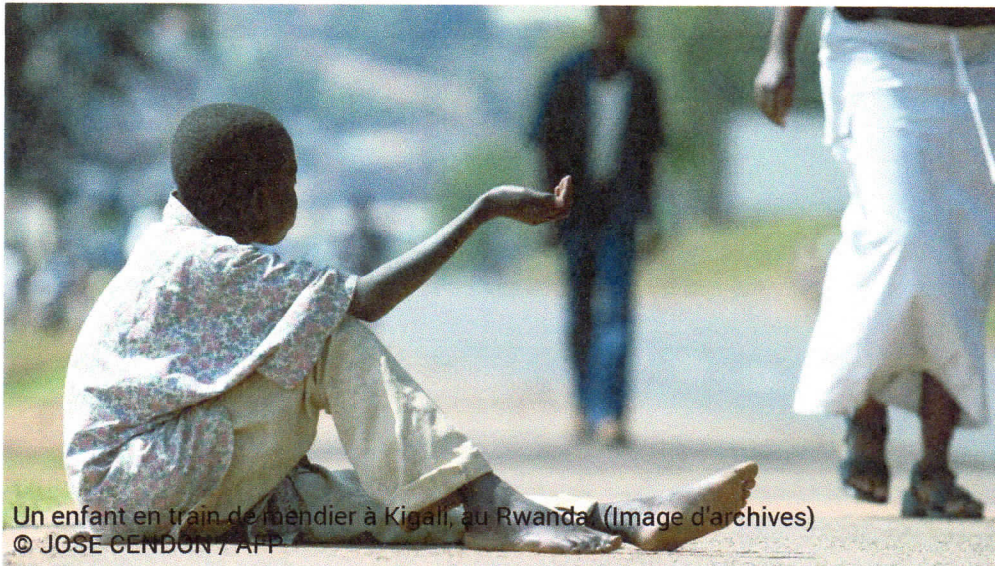
**(<http://www.rfi.fr/afrique/>
<http://www.rfi.fr/afrique/>
/direct)**

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda/))

Republier </>

Rwanda: bataille sur les chiffres de la pauvreté

</>



Un enfant en train de mendier à Kigali, au Rwanda. (Image d'archives)
© JOSE CENDON / AFP

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 24-04-2019 • Modifié le 24-04-2019 à 16:47

Faut-il croire les chiffres de l'Institut national de statistiques du Rwanda sur la pauvreté ? La Banque mondiale continue de soutenir l'organisme et annonce une nouvelle enquête conjointe. Pourtant, depuis plus de quatre ans, l'institution de Bretton Woods est accusée par des chercheurs indépendants et d'anciens employés d'être complice d'une manipulation des chiffres.

La querelle porte sur l'évolution des chiffres de la pauvreté au Rwanda. Officiellement, selon Kigali et la Banque mondiale, ce taux est passé de 45% en 2010 à 39% en 2014, mais ce n'est pas l'avis de chercheurs indépendants.

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>) **RFI EN 15 LANGUES (LANGUES)**

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/>) **/afrique** **/direct**

RWANDA (<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/>) | PAUVRETÉ
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/PAUVRETE/>)

Republier </>

Rwanda: les chiffres de la pauvreté dénoncés par le «Financial Times»



Un enfant fait la manche à Kigali, Rwanda. (Image d'archive)
© JOSE CENDON / AFP

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 14-08-2019 • Modifié le 14-08-2019 à 12:37

Le quotidien britannique confirme la « très probable » manipulation des chiffres de la pauvreté au Rwanda. La Banque mondiale aurait été alertée dès 2015 par plusieurs de ses employés. Le miracle économique rwandais a plusieurs fois été questionné par des universitaires, notamment en 2015 après la publication de statistiques faisant état d'un taux de pauvreté en baisse de six points entre 2011 et 2014.

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/>)
/afrique
/direct)

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda/)) | PAUVRETÉ
([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/PAUVRETE/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/pauvrete/))

Republier </>

Rwanda: polémique autour des chiffres sur le recul de la pauvreté



Une Rwandaise mendie dans les rues de Kigali, en juin 2008.
© AFP PHOTO/ Jose CENDON

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 06-11-2015 • Modifié le 06-11-2015 à 00:44

Le Rwanda a-t-il falsifié ses bons résultats en termes de lutte contre la pauvreté ? C'était une révélation de nos confrères de France 24 en début de semaine. Selon un récent rapport publié par l'Institut national des statistiques, la pauvreté au Rwanda est en net recul, passant de 44,9 % en 2010 à 39,1% en 2014, soit une baisse de 6 points. Or pour ce nouveau rapport, Kigali a changé de méthodologie. Volonté de

AFRIQUE

(<http://www.rfi.fr/afrique/>
<http://www.rfi.fr/afrique/>)
/direct)

ÉCOUTER

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda/)) | PAUL KAGAME ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/PAUL-KAGAME/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/paul-kagame/)) | ONG ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/ONG/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/ong/)) | HUMANITAIRE ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/HUMANITAIRE/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/humanitaire/)) | PAUVRETÉ ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/PAUVRETE/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/pauvrete/))

Republier </>

Miracle ou mirage rwandais: faut-il croire aux chiffres?

</>



Vue de la ville de Kigali.
© RFI/Stéphanie Aglietti

Par **Sonia Rolley** (</auteur/sonia-rolley>)
Modifié le 07-06-2018 à 00:28

Publié le 07-06-2018 •

Des Journées européennes de développement au sommet du G7, Paul Kagame, actuel président en exercice de l'Union africaine, est invité partout, malgré son troisième mandat officiellement obtenu à près de 99% des suffrages exprimés. Même en France, malgré les accusations réciproques et l'interdiction de l'enseignement du français, c'est au Rwanda et à sa candidate Louise Mushikiwabo que le président Emmanuel Macron apporte son soutien pour le poste

TRANSCRIPTIONS

« Rwanda : bataille sur les chiffres de la pauvreté »

Par [RFI](#) Publié le 24-04-2019

Faut-il croire les chiffres de l'Institut national de statistiques du Rwanda sur la pauvreté ? La Banque mondiale continue de soutenir l'organisme et annonce une nouvelle enquête conjointe. Pourtant, depuis plus de quatre ans, l'institution de Bretton Woods est accusée par des chercheurs indépendants et d'anciens employés d'être complice d'une manipulation des chiffres.

La querelle porte sur l'évolution des chiffres de la pauvreté au Rwanda. Officiellement, selon Kigali et la Banque mondiale, ce taux est passé de 45% en 2010 à 39% en 2014, mais ce n'est pas l'avis de chercheurs indépendants.

En 2015, c'est l'historien Filip Reyntiens qui avait été le premier à mettre en cause ces chiffres et la méthodologie employée, pointant des modifications dans le mode de calcul du panier de la ménagère rwandaise. Mais, depuis, plusieurs articles ont été publiés par d'autres chercheurs dans la *Revue de l'économie politique africaine* (ROAPE- *The Review Of African Political Economy*).

Il a fallu attendre trois ans pour que la Banque mondiale se décide à répondre. En septembre 2018, l'organisation de Bretton Woods pensait même mettre un terme à la polémique avec une étude intitulée « Réviser les chiffres de la pauvreté au Rwanda ». Mais les chercheurs pointent à nouveau des manquements dans ces explications et insistent sur leur point de vue : l'Institut rwandais de statistiques a changé son mode de calcul.

La pauvreté n'aurait pas baissé mais augmenté au Rwanda en raison notamment de la politique agricole. Et la Banque mondiale serait complice de cette manipulation : « *La banque doit répondre* », interpellait sur Twitter l'un de ses anciens vice-présidents, Martin Ravallion.

Aussitôt dit, aussitôt fait : dans son communiqué, l'institution continue de soutenir la validité des chiffres présentés par Kigali mais reconnaît, cette fois, des « *incohérences* » qui mériteraient « *des recherches supplémentaires* ».

Rwanda: les chiffres de la pauvreté dénoncés par le «Financial Times»

Par [RFI](#) Publié le 14-08-2019 Modifié le 14-08-2019 à 12:37

Le quotidien britannique confirme la « très probable » manipulation des chiffres de la pauvreté au Rwanda. La Banque mondiale aurait été alertée dès 2015 par plusieurs de ses employés. Le miracle économique rwandais a plusieurs fois été questionné par des universitaires, notamment en 2015 après la publication de statistiques faisant état d'un taux de pauvreté en baisse de six points entre 2011 et 2014. C'est précisément sur cette période que deux journalistes du Financial Times ont enquêté.

Pour le *Financial Times*, le taux de pauvreté n'a pas baissé entre 2011 et 2014. Au contraire, il a très probablement augmenté. Selon les auteurs **de l'enquête**, les prix auraient grimpé beaucoup plus que ne l'admet le Rwanda dans ses calculs, notamment en zone rurale. Or une inflation plus forte signifie aussi une pauvreté plus grande.

Même les consultants qui collaborent avec le Rwanda ont fait état de **chiffres très différents des données officielles**, assure le journal, exemples à l'appui. Au sein de la Banque mondiale, le sujet divise également. En décembre 2015, cinq employés ont tiré la sonnette d'alarme.

Dans une lettre anonyme reproduite en partie par le *Financial Times*, ils évoquent la « *manipulation des statistiques officielles et l'impossibilité de fournir des données publiques fiables* ». C'est la réputation de la Banque mondiale qui est en jeu, écrivent-ils en substance à la direction.

Cependant, leur lettre est restée sans réponse. Son existence n'est d'ailleurs pas confirmée aujourd'hui par l'institution. La Banque mondiale a en revanche depuis 2015 **défendu plusieurs fois l'analyse du gouvernement rwandais**.

Le Rwanda, de son côté, rejette les conclusions de l'enquête du quotidien britannique. Selon lui, les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté sont incontestables.

Miracle ou mirage rwandais: faut-il croire aux chiffres?

RFI, par [Sonia Rolley](#)

Publié le 07-06-2018 Modifié le 07-06-2018 à 00:28

Des Journées européennes de développement au sommet du G7, Paul Kagame, actuel président en exercice de l'Union africaine, est invité partout, malgré son troisième mandat officiellement obtenu à près de 99% des suffrages exprimés. Même en France, malgré les accusations réciproques et l'interdiction de l'enseignement du français, c'est au Rwanda et à sa candidate Louise Mushikiwabo que le président Emmanuel Macron apporte son soutien pour le poste de secrétaire général de la Francophonie. Le Rwanda est présenté comme un modèle de développement pour l'Afrique et le bon élève de la politique de l'aide. Pourtant, tout comme sur la question des droits de l'homme et de la démocratie, de plus de plus de voix se font entendre pour critiquer ce modèle qui exclut des fruits de la croissance des millions de paysans rwandais parmi les plus défavorisés.

« *Le Rwanda est aujourd'hui perçu comme l'un des pays les plus avancés et les plus respectés d'Afrique* », justifie un porte-parole d'Arsenal. **En s'achetant une manche du maillot de son équipe fétiche**, Paul Kagame a créé une polémique, suscitant des critiques, y compris chez les parlementaires britanniques et néerlandais, deux pays qui ont longtemps été les soutiens du pays. Mais le célèbre club anglais persiste et signe, parlant d'un contrat de sponsoring signé après un processus d'évaluation menée par des « *experts indépendants* ». « *Le Rwanda s'est transformé radicalement ces derniers temps* », croit savoir le porte-parole du club.

Dans un contexte de restriction, de l'aide humanitaire internationale, le Rwanda qui figure toujours parmi les plus pauvres et les plus assistés d'Afrique, vient de déboursier 40 millions de dollars sur trois ans pour cette campagne des plus ambitieuses, « Visit Rwanda ». Selon l'Agence rwandaise de promotion des investissements, avec cette simple mention sur un maillot vu 35 millions de fois par jour, selon le club, les revenus du tourisme devraient doubler sur les six prochaines années pour dépasser les 800 millions de dollars. L'une des principales attractions touristiques du Rwanda, ce sont ses parcs, ses volcans et les gorilles des montagnes chers à l'anthropologue Diane Fossey. Un fan d'Arsenal devra déboursier 1 500 dollars pour une heure en leur compagnie. Comme dans d'autres secteurs, le petit Rwanda a toujours visé un tourisme haut de gamme, cantonné aux lodges et aux hôtels de luxe. Pour atteindre son objectif, il lui faudra entre 10 000 à 15 000 touristes supplémentaires par an, avec des poches bien garnies. Rien que l'on considère impossible au pays des Mille Collines, 24 ans après un génocide qui, selon l'ONU, a coûté la vie à 800 000 Tutsis et Hutus modérés, soit un dixième à l'époque de sa population.

Aujourd'hui présenté par les bailleurs comme l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique, le Rwanda a connu une croissance du PIB d'environ 8% par an entre 2001 et 2014, sous la conduite de son homme fort. L'ancien chef rebelle, Paul Kagame, prend officiellement le pouvoir six ans après le génocide. L'an dernier, le président rwandais s'est officiellement fait réélire à près de 99%. Une modification de la Constitution peut lui permettre aujourd'hui de garder les rênes du pays jusqu'en 2034. Il n'y a plus beaucoup de détracteurs pour lui barrer la route. Au Rwanda, presque tous les opposants ont été tués, emprisonnés ou vivent en exil, selon l'ONU. Même les bailleurs, sans doute sur fond de culpabilité liée au génocide, mais aussi peut-être par crainte de représailles, hésitent à le contredire.

Des distributions alimentaires ciblées

Dans une Afrique de l'Est et centrale soumise depuis 2014 à des sécheresses, des inondations à répétition causées par le changement climatique, le Rwanda est étrangement absent des rapports du Programme alimentaire mondial sur la sécurité alimentaire, comme si les phénomènes climatiques s'arrêtaient à la frontière. « *C'est sans doute faute de données récentes* », assure un porte-parole du PAM qui se dit bien conscient de la gravité de la sécheresse au Rwanda. Mais l'agence onusienne dit espérer être en mesure de publier dans les prochaines semaines les résultats préliminaires de l'analyse sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des personnes au Rwanda. Quand la presse régionale fait état de déplacements dans les pays voisins de milliers de familles rwandaises frappées par la sécheresse, le HCR dit ne pas être informé.

L'existence des distributions alimentaires d'urgence était quasi-taboue au Rwanda. Des journalistes ont été inquiétés pour avoir voulu évoquer la question de la malnutrition. Mais en janvier 2018, le gouvernement rwandais a finalement reconnu avoir assisté en 2016 quelque 100 000 « foyers », soit plus d'un demi-million de Rwandais, avec une aide alimentaire d'urgence dans les provinces du sud et de l'est. Selon le *New Times*, quasi-agence de presse du régime, la ministre des Affaires sociales s'est engagée cette année encore à ce que « *aucun Rwandais ne meure de faim* », malgré une nouvelle période de sécheresse débutée en octobre 2017 puis des inondations qui ont déjà fait des centaines de morts.

Depuis le début de l'année, Kigali annonce tous les mois des distributions alimentaires ciblées et assure avoir suffisamment de nourriture pour tout le monde. Selon des documents internes au PAM, le gouvernement avait pourtant en 2016 demandé au moins une fois à l'agence onusienne d'assister quelque 125 000 Rwandais et l'agence onusienne avait planifié cette opération. Interrogé sur la fréquence et l'importance de ces distributions depuis, le Programme alimentaire mondiale assure que cette assistance ne s'est finalement pas révélé nécessaire et dit n'avoir fait depuis aucune distribution « *à grande échelle* » et « *indiscriminée* » à des Rwandais vivant au Rwanda. L'agence onusienne qui connaît de graves difficultés financières décrit comme une « *évolution positive* » le fait que Kigali se retrouve aujourd'hui seule en première ligne.

Les statistiques sont-elles truquées ?

En 2014, l'Institut rwandais des statistiques a annoncé que la pauvreté au Rwanda était en net recul, passant de 44,9 % en 2010 à 39,1% en 2014, soit une baisse de six points. L'Institut britannique OPM, qui jusque-là apportait un appui technique sur ce projet, s'est refusé à cosigner l'étude sans plus d'explication. Mais des chercheurs belges, comme Filip Reyntjens ou plus récemment Sam Desiere, ont remis en cause ces chiffres ; l'un dénonçant une manipulation derrière la « mise à jour » opérée par l'Institut rwandais dans le calcul du panier de consommation de base des ménages rwandais ; l'autre, démontrant que l'inflation était plus élevée que ce que les autorités pouvaient reconnaître.

Pour Sam Desiere, spécialiste de la question des statistiques dans les pays en voie de développement, le taux de pauvreté au Rwanda n'aurait pas baissé de six points, mais augmenté d'un peu plus d'un point. Sur la même période, le taux d'inflation ne serait pas de 17%, mais de plus de 30%, ce qui entraînerait **une plus grande vulnérabilité, notamment dans les couches les plus pauvres de la population rwandaise.**

L'ancien expert de la Banque mondiale, Bert Ingelaere, en fait même **une tribune dans le New York Times** publiée le 2 août 2017 et intitulée « *Le président pour toujours* ». Quelques jours avant la réélection annoncée de Paul Kagame, il décrit publiquement comment, alors qu'il travaillait encore pour l'institution de Bretton Woods, on lui a demandé de ne pas poursuivre une étude dont les questions ne plaisaient pas au gouvernement rwandais. « *Les questions étaient standard pour tous les pays, certaines portaient sur la gouvernance* », précise Bert Ingelaere. « *Je n'ai rien dit publiquement sur le coup parce que je pensais à la sécurité de nos équipes rwandaises sur le terrain* », conclut ce désormais maître de conférences à l'Université d'Antwerp et auteur du livre *Les cours Gacaca au Rwanda : rechercher la justice après le génocide*.

Une autre experte explique avoir été elle aussi censurée. Elle avait effectué un rapport d'évaluation pour le compte d'une ONG d'un programme de lutte contre la pauvreté. « *Mon rapport montrait des taux de malnutrition très inquiétants dans certains villages rwandais, l'ONG n'a pas voulu le publier parce que cela démontrait aussi que ses programmes n'avaient pas les résultats escomptés* », confie encore l'experte. « *Entretenir l'idée d'un miracle rwandais, ça profite tout autant aux bailleurs et aux ONG qu'au gouvernement rwandais* », confirme un responsable d'ONG, qui poursuit : « *Il y a une indulgence, sans doute emprunte d'un fond de culpabilité du génocide, mais qui ne rend pas compte de la réalité.* »

Paul Kagame tape du poing sur la table

Au mois de février 2018, lors de la retraite organisée chaque année par le régime rwandais, le président Paul Kagame a lui-même tancé ses ministres pour les mauvais résultats en termes de malnutrition chronique. 37% des enfants de moins de cinq ans en souffrent toujours. « *Est-ce que nous manquons à ce point de nourriture ?* » a lancé l'homme fort du Rwanda, se disant fatigué de devoir répéter les mêmes choses. « *Paul Kagame aime faire ça, il aime jouer les sauveurs, mettre le gouvernement en ordre, comme un PDG efficace* », s'amuse un observateur. Officiellement, ces quatre dernières années, ce taux est resté quasi-inchangé. 37%, c'est six points de moins que son voisin, la République démocratique du Congo, souvent décriée pour sa mauvaise gestion.

De l'autre côté de la frontière, au Congo, avec un taux de malnutrition chronique de 43%, l'Unicef parle d'une « *urgence silencieuse* », d'un risque de retard dans l'éducation et le développement de ces enfants. Pour René Mugenzi, activiste rwandais en exil en Grande-Bretagne, la faim fait tellement partie du quotidien des Rwandais que pour pouvoir en parler sans violer le tabou, ils l'ont appelée « Nzaramba », ce qui signifie « que ta vie soit longue ». Un journaliste rwandais confirme : « *C'est l'expression utilisée dans l'est du pays, mais il existe d'autres expressions "Warwaye ryani", "Shira Umuteto"... Il y en a presque autant que de districts* ». Pour les organisations paysannes rwandaises, certains de leurs partenaires, des chercheurs rwandais comme étrangers, cette insécurité alimentaire croissante dans certaines parties du pays n'est pas uniquement due au changement climatique.

Une mauvaise répartition de la croissance ?

Il y a dix ans, le Rwanda s'engageait à bras le corps dans la « révolution verte » promue par le FMI et la Banque mondiale, imposant des cultures de rente comme le maïs ou le blé, plus sensibles aux aléas climatiques, et un développement à marche forcée, à coup de semences améliorées, de fertilisants et d'engrais chimiques, à des paysans rwandais qui constituent aujourd'hui encore la frange de la population la moins éduquée et la plus pauvre du Rwanda. La production agricole, elle, contribue pourtant à plus de 30% du PIB. « *Il y a des réels gains de productivité, c'est un facteur à ne pas négliger dans un pays aussi densément peuplé* », explique An Ansoms, professeure à l'université catholique de Louvain.

An Ansoms fait partie d'un collectif de chercheurs étrangers qui, depuis l'an dernier, tire la sonnette d'alarme. Cette course à la productivité aurait surtout bénéficié aux élites rwandaises, devenues les intermédiaires dans cette « révolution verte », et aux agriculteurs qui disposent d'au moins deux hectares, quand 70% des parcelles cultivables font aujourd'hui moins d'un hectare et que 70% de la population vit encore de ce qu'elle produit.

« Ce qui n'est jamais expliqué dans toute la littérature sur la révolution verte ou dans les success stories sur le Rwanda relayées par le gouvernement et les bailleurs, c'est que pour chaque Rwandais qui accepte d'ouvrir un compte en banque et toutes les conditions des politiques d'Etat, il y a au moins un Rwandais qui en est exclu », affirme Chris Huggins, professeur à l'université d'Ottawa et auteur de *La réforme agricole au Rwanda : autoritarisme, marchés et zones de gouvernance*, paru en octobre 2017.

Les paysans aussi se plaignent d'être les laissés pour compte du « miracle rwandais ». « Ce n'est pas comme pour tous les autres métiers, nous, c'est un peu comme si on opérait dans l'informel », déplore un paysan rwandais. « Quand on distribuait les cartes d'identité, toute personne qui n'avait pas de boulot, qui était chômeur et travaillait une heure par jour, était enregistrée comme un agriculteur. » Au Rwanda, 17^e pays le plus pauvre au monde, le taux de chômage est officiellement de 16,7%, un chiffre comparable à celui de l'Espagne, 14^e puissance mondiale.

« Même ceux qui ont quelques ares de terrain, même l'agent de l'Etat, même la prostituée avec un jardin, sont considérés comme des agriculteurs. Et ça empêche de faire des politiques adaptées aux différentes catégories », peste encore l'agriculteur.

Pour lui, comme pour d'autres sur les collines rwandaises, il faut aujourd'hui assouplir les politiques publiques, offrir des « services spécifiques ». Même si l'Etat fait « beaucoup d'efforts », reconnaissent ces paysans, en subventionnant les intrants pour ceux qui acceptent de rejoindre son programme d'intensification des cultures, ces efforts restent tournés vers le développement d'un agrobusiness dans lequel l'Etat, le régime et leurs démembrés tiennent une place prépondérante. Une des sociétés du ministère de la Défense, l'APTC (Agro Processing Trust Corporation), a longtemps été l'un des principaux acteurs dans la chaîne d'approvisionnement en fertilisants et en semences. « Nous, tout ce qu'on demande, c'est un traitement équitable » conclut l'agriculteur.

Rwanda: polémique autour des chiffres sur le recul de la pauvreté

Par [RFI](#) Publié le 06-11-2015

Le Rwanda a-t-il falsifié ses bons résultats en termes de lutte contre la pauvreté ? C'était une révélation de nos confrères de France 24 en début de semaine. Selon un récent rapport publié par l'Institut national des statistiques, la pauvreté au Rwanda est en net recul, passant de 44,9 % en 2010 à 39,1% en 2014, soit une baisse de 6 points. Or pour ce nouveau rapport, Kigali a changé de méthodologie. Volonté de dissimulation politique ou simple adaptation au temps ?

Pour l'Institut national de statistique du Rwanda, il s'agit d'une simple « mise à jour » ayant suivi une « méthodologie rigoureuse », correspondant notamment à une évolution des modes de consommation. Cette « mise à jour » modifie le panier de base des ménages rwandais.

« C'est une manipulation », dit le chercheur belge Filip Reyntjens, selon lequel ce changement de méthodologie rend incomparable les données du précédent rapport avec le nouveau. Pour ce chercheur, cette nouvelle méthodologie à elle seule expliquerait la baisse de 6 points. Mercredi, le ministre rwandais des Finances a accusé le chercheur belge d'être partial. « Nous sommes des techniciens, cela n'a rien à voir avec de la politique », a-t-il assuré.

Pour l'économiste Morten Jerven, une manipulation est « plausible, mais impossible à prouver ». L'auteur de *Poor Numbers* explique que cela fait plus de 10 ans qu'il y a des doutes sur certaines statistiques produites par le Rwanda, présenté comme un modèle par les bailleurs de fonds, mais précise-t-il « difficile de dire ce qui passe derrière des portes closes ».

C'est justement derrière la clause de confidentialité que se réfugie OPM, l'institut britannique fournissant un appui technique au Rwanda. Mais pour la première fois, après des années de collaborations, OPM n'a pas cosigné le rapport de l'Institut de statistiques rwandais.

Pour consulter le rapport du Rwanda, publié en octobre 2015, selon lequel la pauvreté est en net recul :
Integrated Household Living Conditions Survey (EICV4)

2 - Rumeurs d'empoisonnement et d'emprisonnement de dignitaires rwandais

A plusieurs reprises durant l'été 2019, *RFI* s'est fait le relai de rumeurs d'empoisonnement du ministre des Affaires étrangères Richard Sezibera, ou de l'emprisonnement de l'ancien chef d'état-major James Kabarebe. Curieusement, ces sujets sonores n'ont pas été repris sur la newsletter de *RFI*, sauf dans un article insidieux publié le 3 septembre 2019. Sous le titre étrange « Rwanda : pourquoi des figures du régime s'évanouissent-elles provisoirement ? », on vise à la fois à légitimer les ragots alarmistes véhiculées jour après jour par la radio publique française, et à « rétropédaler » sur ces informations sans fondement – une ligne éditoriale d'un bout à l'autre non conforme à la déontologie journalistique.

Jour après jour, *RFI* avait accrédité ces ragots diffusés sur les réseaux sociaux par Filip Reyntjens et Sonia Rolley. Ils ont été initiés ou accompagnés par des sites négationnistes, notamment *Jambonews*², les uns annonçant l'emprisonnement ou la « disparition » de James Kabarebe, les autres pointant un ex commandant dans l'armée, Emmanuel Ndahiro.

Ces *Fake news* ont provoqué une intense agitation tout l'été 2019. Jean-Paul Turayishimiye, animateur de la *Radio Itahuka*, du RNC insinua que Richard Sezibera avait été empoisonné sur instruction du chef de l'Etat rwandais au cours d'un voyage officiel en Allemagne et en Grande Bretagne. Au même moment, *RFI* faisait état de « "disparitions" du membre de l'opposition Eugène Ndereyimana et du journaliste Constantin Tuyishimire. » Cet amalgame n'était que spéculations alimentées par l'universitaire Filip Reyntjens, « source » régulière de *RFI*.

ILLUSTRATIONS

² <https://www.jambonews.net/actualites/20190917-rwanda-richard-sezibera-ou-le-syndrome-ali-bongo/>

AFRIQUE

(<http://www.rfi.fr/afrique/>) **/afrique** **/direct**

ÉCOUTER

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda/)) | PAUL KAGAME
([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/PAUL-KAGAME/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/paul-kagame/)) | RÉSEAUX SOCIAUX
([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RESEAUX-SOCIAUX/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/reseaux-sociaux/))

Republier </>

Rwanda: pourquoi des figures du régime s'évanouissent-elles provisoirement?



Le ministre des Affaires étrangères rwandais Richard Sezibera, à gauche, et le ministre de la Défense rwandais Cyrille Ndiragobye, à droite.

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 03-09-2019 • Modifié le 04-09-2019 à 14:58

La disparition de la scène publique, pendant plusieurs semaines, de figures du régime de Kigali, parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères Richard Sezibera, ou encore l'ancien chef d'état-major James Kabarebe, interroge. Pour les détracteurs de Paul Kagame, ces personnalités sont entrées en disgrâce. Pour le gouvernement rwandais, c'est une nouvelle campagne de dénigrement du pays, photos à l'appui. La polémique enfle sur les réseaux sociaux entre le gouvernement et ses détracteurs.

Le chef de la diplomatie rwandaise n'avait pas tweeté depuis le 14 juillet, alors qu'il est

son statut est présent sur les réseaux sociaux et que le ministre était simplement souffrant. Il a répondu à nos sites et vous proposer des fonctionnalités sociales, du contenu et des publicités éventuellement personnalisés. Source officielle. Richard Sezibera lui-même a fini par sortir de son silence... pour dénoncer sur

Twitter (<https://twitter.com/rfi>) et sur le site de la diplomatie (<https://www.diplomatie.rwanda.com/fr/cookies>)

OK, j'accepte

TRANSCRIPTIONS

Rwanda: pourquoi des figures du régime s'évanouissent-elles provisoirement ?

Par [RFI](#) Publié le 03-09-2019 Modifié le 04-09-2019 à 14:58

La disparition de la scène publique, pendant plusieurs semaines, de figures du régime de Kigali, parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères Richard Sezibera, ou encore l'ancien chef d'état-major James Kabarebe, interroge. Pour les détracteurs de Paul Kagame, ces personnalités sont entrées en disgrâce. Pour le gouvernement rwandais, c'est une nouvelle campagne de dénigrement du pays, photos à l'appui. La polémique enflamme sur les réseaux sociaux entre le gouvernement et ses détracteurs.

Le chef de la diplomatie rwandaise n'avait pas tweeté depuis le 14 juillet, alors qu'il est constamment présent sur les réseaux sociaux. « *Le ministre était simplement souffrant* », assure une source officielle. Richard Sezibera lui-même a fini par sortir de son silence... pour dénoncer sur Twitter des « *théoriciens du complot* ».

They are conspiracy theorists, some are murderous hacks with limited wisdom and no sense of decency! Expect no less.....!!!! <https://t.co/e5wJ33gyYO>

Mais les opposants et ex-dignitaires du régime disent avoir noté la disparition pendant plusieurs semaines d'Emmanuel Ndahiro, ex-chef des renseignements, ou du général James Kabarebe, l'un des piliers de l'armée rwandaise.

C'est notamment David Himbara, l'ancien conseiller du président Kagame, qui mène la charge. Depuis la mi-août, a écrit lundi ce détracteur, l'ancien chef d'état-major et ministre de la Défense serait en résidence surveillée.

Dans la foulée, le général se retrouve partout à la Une des journaux du régime. « *Les exposer en public, c'est le dernier jeu en ville* », n'en démord pas l'opposant. « *Himbara, vous êtes devenu un farceur* », réplique un membre du gouvernement.

Pour le chercheur Filip Reyntiens, lui-même pris à partie pour avoir posé la question sur les réseaux sociaux, cette situation est révélatrice d'un double phénomène : d'abord de la mise à l'écart depuis vingt-cinq ans de certains des caciques du régime par Paul Kagame ; d'autre part, de la volonté de l'opposition de jouer sur les dissensions au sein du parti au pouvoir, le FPR, et de semer la zizanie en propageant rumeurs et spéculations.

Rwanda: un journaliste et un opposant portés disparus depuis un mois

Par [RFI](#) Publié le 19-08-2019 Modifié le 19-08-2019 à 02:10

Les familles d'Eugène Ndereyimana et Constantin Tuyishimire sont sans nouvelles depuis un mois.

Eugène Ndereyimana a disparu depuis le 15 juillet. Membre du parti de l'opposante Victoire Ingabire, il était attendu à Nyagatare, dans l'est du pays, où il devait rencontrer d'autres membres des FDU-Inkingi, mais il n'est jamais arrivé à destination.

De son côté, Constantin Tuyishimire, journaliste de la chaîne TV1 Rwanda, est lui porté disparu depuis le 16 juillet. Il était alors censé être en reportage dans le district de Gicumbi, dans le nord du Rwanda.

Selon Human Rights Watch, les autorités n'ont donné aucune information sur les enquêtes liées à cette disparition.

« La police rwandaise a annoncé une enquête, mais pour l'instant il n'y a pas de suites. Au Rwanda, travailler comme journaliste ou être un opposant est dangereux. Nous avons déjà documenté depuis plusieurs années des faits dans lesquels les forces sécuritaires de l'État elles-mêmes sont responsables de disparitions. »

Lewis Mudge, directeur Afrique centrale de Human Rights Watch
18-08-2019 - Par Coralie Pierret

#Rwanda : Un mois après les "disparitions" du membre de l'opposition Eugène Ndereyimana et du journaliste Constantin Tuyishimire, on est toujours sans nouvelles à leur sujet. HRW appelle d'urgence à des enquêtes crédibles sur ces cas préoccupants. <https://t.co/Fqb2SLcRom>

HRW en français (@hrw_fr) August 15, 2019

3 - Critique de l'accueil au Rwanda des migrants de Libye

Le 13 septembre 2019, *RFI* annonce que le Rwanda a proposé d'accueillir des migrants retenus en Libye. L'information est tardive : dès le 9 septembre, *Le New York Times* avait titré « L'UE choisit le Rwanda pour relocaliser les demandeurs d'asile ». Les auditeurs de *France Culture* - partenaire de *RFI* - en ont été informés le 10 septembre sous le titre : « Le Rwanda, nouveau sous-traitant des demandeurs d'asile africains pour l'Europe ? » Le commentaire de *France Culture* est clair : « *En parcourant les derniers articles publiés par le [New Times](#) de Kigali, le principal quotidien rwandais, on découvre une information encore absente de nos journaux européens, alors qu'elle concerne directement notre continent. Jugez plutôt : [The New Times](#) nous apprend que ce mardi le gouvernement du Rwanda va signer un accord avec le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU (HCR) et l'Union Africaine pour prendre en charge l'accueil (dans un premier temps) de 500 migrants ouest-africains qui sont actuellement pris au piège des centres de détention libyens.*

Le quotidien nous rappelle qu'il y a deux ans déjà, quand avait été révélées les trafics, tortures et esclavagismes dont étaient victimes les réfugiés dans ces centres aux mains des milices libyennes, le président du Rwanda Paul Kagamé avait fait savoir que son pays était prêt à "jouer la carte de la solidarité africaine" et à offrir un refuge à ces migrants le temps que l'Europe instruisse leurs demandes d'asile et décide de leur sort.

Le petit pays d'Afrique de l'Est va donc devenir, avec le Niger, le deuxième Etat du continent africain à accéder aux demandes européennes et onusiennes pour rejoindre le système dit ETM, pour Emergency Transit Mechanism, qui permet à l'UE de gérer les flux migratoires... le plus loin possible des côtes de la Méditerranée. »

D'autres médias ne tardent pas à relayer l'information comme *Le Figaro* (10/9/2019), *Jeune Afrique* et *l'Agence Ecofin* (11/9/2019). *RFI* préfère célébrer l'anniversaire de la sortie de prison de Victoire Ingabire (lire ci-après)

Il est pertinent de demander pourquoi *RFI* ne reprend l'information sur l'accueil des migrants que de façon tardive et biaisée en titrant sur « un bon coup politique ».

ILLUSTRATIONS

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>) | **RFI EN 16 LANGUES (LANGUES)**

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/direct>)

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda)) |
MIGRATIONS INTERNATIONALES ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/MIGRATIONS-INTERNATIONALES/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/migrations-internationales)) | LIBYE ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/LIBYE/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/libye)) | ONU ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/ONU/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/onu)) | UNION AFRICAINE ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/UNION-AFRICAINE/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/union-africaine)) | RÉFUGIÉS ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/REFUGIES/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/refugies))

Republier </>

Accueil de migrants évacués de Libye: «Un bon coup politique» pour le Rwanda



Des migrants dans un centre de détention en Libye, le 2 décembre 2017.
© Abdullah DOMA/AFP

Par **Aurore Lartigue** (</auteur/aurore-lartigue>)

13-09-2019 • Modifié le 19-09-2019 à 08:21

Publié le

Le Rwanda a signé il y a quelques jours à Addis-Abeba un accord avec le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) et l'Union africaine (UA) en vue d'accueillir des migrants bloqués dans l'enfer des centres de détention libyens. Camille Le Coz, analyste

au sein du think tank Migration Policy Institute, décrypte cette annonce.

Cinq cent personnes vont être évacuées de Libye vers le Rwanda « *dans quelques semaines* », a précisé mardi Hope Tumukunde Gasatura, représentante permanente du Rwanda à l'UA, lors d'une conférence de presse à Addis-Abeba où avait lieu la signature de l'accord.

RFI : Le Rwanda accueille déjà près de 150 000 réfugiés venus de RDC et du Burundi. Et ce n'est pas vraiment la porte à côté de la Libye. Sans compter que le régime de Paul Kagame est régulièrement critiqué pour ses violations des droits de l'homme. Alors comment expliquer que cet État se retrouve à prendre en charge des centaines de migrants ?

Camille Le Coz : En fait, tout commence en novembre 2017 après la publication par CNN d'une vidéo révélant l'existence de marchés aux esclaves (<http://savoirs.rfi.fr/fr/comprendre-enrichir/geopolitique/cnn-et-sa-video-dhommes-vendus-comme-esclaves-en-libye>) en Libye. C'est à ce moment-là que Kigali se porte volontaire pour accueillir des migrants bloqués en Libye. Mais c'est finalement vers l'Europe et le Niger, voisin de la Libye, que s'organisent ces évacuations. Ainsi, depuis 2017, près de 4 000 réfugiés ont été évacués de Libye, dont 2 900 au Niger (<http://www.rfi.fr/afrique/20171112-hcr-evacue-migrants-libye-niger>). La plupart d'entre eux ont été réinstallés dans des pays occidentaux ou sont en attente de réinstallation. Mais du fait de la reprise des combats en Libye cet été, ce mécanisme est vite apparu insuffisant. L'option d'organiser des évacuations vers le Rwanda a donc été réactivée et a donné lieu à des discussions avec Kigali, le HCR, l'UA mais aussi l'UE sur les aspects financiers.

Quel bénéfice le Rwanda peut-il tirer de cet accord ?

Pour le Rwanda, faire valoir la solidarité avec les migrants africains en Libye est un bon coup politique, à la fois sur la scène internationale et avec ses partenaires africains. La situation des migrants en Libye est au cœur de l'actualité et les ONG et l'ONU alertent régulièrement sur les conditions effroyables pour les migrants (<http://www.rfi.fr/afrique/20171112-hcr-evacue-migrants-libye-niger>) sur place. Donc d'un point de vue politique, c'est très valorisant pour le Rwanda d'accueillir ces personnes.

Que va-t-il se passer pour ces personnes quand elles vont arriver au Rwanda ?

En fait, ce mécanisme soulève deux questions. D'une part, qui sont les migrants qui vont être évacués vers le Rwanda ? D'après ce que l'on sait, ce sont plutôt des gens de la Corne de l'Afrique et plutôt des gens très vulnérables, notamment des enfants. D'autre part, quelles sont les solutions qui vont leur être offertes au Rwanda ? La première option prévue par l'accord, c'est la possibilité pour ces personnes de retourner dans leur pays d'origine. La deuxième option, c'est le retour dans un pays dans lequel ces réfugiés ont reçu l'asile dans le passé. Cela pourrait par exemple s'appliquer à des Érythréens réfugiés en Éthiopie avant de partir vers l'Europe. Ces deux options demanderont néanmoins un suivi sérieux

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez que nous utilisions des cookies ou technologies similaires pour mesurer l'audience de nos sites et vous proposer des fonctionnalités sociales, du contenu et des publicités personnalisés. Nous pouvons également vous permettre de partager des contenus sur nos réseaux sociaux préférés. Pour en savoir plus, cliquez sur le lien ci-dessous. <https://www.francemediasmonde.com/fr/cookies>

La troisième option, ce serait la possibilité pour certains de rester au Rwanda, mais on ne sait pas encore sous quel statut. Enfin, ce que l'on ne sait pas encore, **OK, j'accepte**

L'approche est la même mais d'après ce que l'on sait pour l'instant, les possibilités offertes aux réfugiés évacués sont différentes : dans le cas du mécanisme avec le Niger, les pays européens mais également les États-Unis, le Canada, la Norvège et la Suisse s'étaient engagés à réinstaller une partie de ces réfugiés. Dans le cas du Rwanda, on n'a pas encore eu de telles promesses.

Cet accord est-il la traduction de l'évolution de la politique migratoire européenne ?

Aujourd'hui, près de 5 000 migrants et réfugiés sont dans des centres de détention en Libye où les conditions sont horribles. Donc la priorité, c'est de les en sortir. Les évacuations vers le Rwanda peuvent participer à la résolution de ce problème. Mais il reste entier puisque les garde-côtes libyens, financés par l'Europe, continuent d'intercepter des migrants qui partent vers l'Italie et de les envoyer vers ces centres de détention. En d'autres termes, cet accord apporte une réponse partielle et de court terme à un problème qui résulte très largement de politiques européennes.

On entend parfois parler d'« externalisation des frontières » de l'Europe. En gros, passer des accords avec des pays comme le Rwanda permettrait aussi d'éloigner le problème des migrants des côtes européennes. Est-ce vraiment la stratégie de l'Union européenne ?

Ces évacuations vers le Rwanda sont plutôt un mécanisme d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires pressants de migrants et réfugiés détenus en Libye (lire encadré). Mais il est clair que ces dernières années, la politique européenne a consisté à passer des accords avec des pays voisins afin qu'ils renforcent leurs contrôles frontaliers. C'est le cas par exemple avec la Turquie et la Libye. En échange, l'Union européenne leur fournit une assistance financière et d'autres avantages économiques ou politiques. L'Union européenne a aussi mis une partie de sa politique de développement au service d'objectifs migratoires, avec la création d'un Fond fiduciaire d'urgence pour l'Afrique en 2015, qui vise notamment à développer la capacité des États africains à mettre en œuvre leur propre politique migratoire et à améliorer la gestion de leurs frontières. C'est le cas notamment au Niger où l'Union européenne a soutenu les autorités pour combattre les réseaux de passeurs et contrôler les passages vers la Libye.

Justement, pour le Rwanda, y a-t-il une contrepartie financière ?

L'accord est entre le HCR, l'UA et le Rwanda. Mais le soutien financier de l'Union européenne paraît indispensable pour la mise en œuvre de ce plan. Reste à voir comment cela pourrait se matérialiser. Est-ce que ce sera un soutien financier pour ces 500 personnes ? Des offres de relocalisation depuis le Rwanda ? Ou, puisque l'on sait que le Rwanda a signé le Pacte mondial sur les réfugiés, l'Union européenne pourrait-elle appuyer la mise en œuvre des plans d'action de Kigali dans ce domaine ? Ce pourrait être une idée.

La commissaire de l'UA aux affaires sociales Amira El Fadil s'est dite convaincue que ce genre de partenariat pourrait constituer des solutions « durables ». Qu'en pensez-vous ?

C'est un signe positif que des pays africains soient plus impliqués sur ce dossier puisque ces questions migratoires demandent une gestion coordonnée de part et d'autre de la Méditerranée. Maintenant, il reste à voir quelles solutions seront offertes à ces 500 personnes puisque pour l'instant, le plan paraît surtout leur proposer de retourner dans le pays qu'elles ont quitté. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la plupart des réfugiés africains ne sont pas en Libye, mais en Afrique. Les plus gros contingents sont au Soudan, en Ouganda et en Éthiopie et donc, les solutions durables sont d'abord et avant tout à mettre en œuvre sur le continent.

■ Un geste de solidarité de la part du Rwanda, selon le HCR

Avec notre correspondant à Genève, Jérémie Lanche

D'après le porte-parole du HCR Babar Baloch, l'accueil par Kigali d'un premier contingent de réfugiés est une « bouée de sauvetage » pour tous ceux pris au piège en Libye. L'Union européenne, dont les côtes sont de plus en plus inaccessibles pour les candidats à l'exil, pourrait financer une partie de l'opération, même si rien n'est officiel. Mais pour le HCR, l'essentiel est ailleurs. La vie des migrants en Libye est en jeu, dit Babar Baloch :

« Il ne faut pas oublier qu'il y a quelques semaines, un centre de détention [pour migrants] a été bombardé en Libye. Plus de 50 personnes ont été tuées. Mais même sans parler de ça, les conditions dans ces centres sont

déplorables. Il faut donc sortir ceux qui s'y trouvent le plus rapidement possible. Et à part le Niger, le Rwanda est le deuxième pays qui s'est manifesté pour nous aider à sauver ces vies. »

Les réfugiés et demandeurs d'asile doivent être logés dans des installations qui ont déjà servi pour accueillir des réfugiés burundais. Ceux qui le souhaitent pourront rester au Rwanda et y travailler selon Kigali. Les autres pourront être relocalisés dans des pays tiers voire dans leur pays d'origine s'ils le souhaitent. Le Rwanda se dit prêt à recevoir en tout dans ses centres de transit jusqu'à 30 000 Africains bloqués en Libye.

Depuis un demi-siècle, le Rwanda a produit beaucoup de réfugiés. Donc le fait qu'il y ait une telle tragédie, une telle détresse, de la part de nos frères et sœurs africains, cela nous interpelle en tant que Rwandais. Ce dont on parle, c'est un centre de transit d'urgence. Une fois [qu'ils seront] arrivés au Rwanda, le HCR va continuer à trouver une solution pour ces personnes. Certains seront envoyés au pays qui leur ont accordé asile, d'autres seront envoyés aux pays tiers et bien sûr d'autres pourront retourner dans leur pays si la situation sécuritaire le permet. Bien sûr, ceux qui n'auront pas d'endroits où aller pourront rester au Rwanda. Cela devra nécessiter bien sûr l'accord des autorités de notre pays.

Olivier Nduhungirehe, secrétaire d'État en charge de la Coopération et de la
Communauté est-africaine
13-09-2019 - Par Liza Fabbian

4 - Suspensions concernant la mort du chef des FDLR

Entre le 18 et le 28 septembre 2019, RFI a consacré pas moins de cinq « papiers » à la mort du chef des FDLR, Sylvestre Mudacumura et à son successeur. Les éléments de langage utilisés sont-ils pertinents au regard des règles journalistiques applicables à un tel événement ? Voyons ces éléments de langage : « Il s'agit d'un nouveau coup dur pour les miliciens hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda » ; « pour Chrispin Mvano, chercheur à Goma (...) le raid contre Sylvestre Mudacumura et ses miliciens n'est que le dernier geste de Kinshasa envers Kigali ».

Qui est ce « chercheur » interrogé par *RFI* ? En réalité, un politicien congolais. « A la base, Chrispin Mvano est un journaliste. Il a conseillé la mission de l'ONU et travaillé avec des agences humanitaires et des reporters internationaux. Mais maintenant, il s'est fait enregistrer comme candidat aux élections du 23 décembre en République démocratique du Congo. Pour son district d'origine, le Masisi, il souhaite prendre place à l'assemblée nationale loin à Kinshasa » précise, le 14 décembre 2018, le site MONDIAAL NIEWS.³ Ce chercheur candidat ajoute sur les réseaux sociaux que « pour la plupart des candidats au Congo, la politique est un moyen de s'enrichir en affirmant leurs intérêts économiques. »

La rédaction de RFI manifeste-t-elle une certaine empathie envers un mouvement rebelle accusé de crimes contre l'humanité, au point de se montrer peu regardante sur ses sources ?

RFI précise néanmoins que le chef des FDLR était « poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour des crimes contre l'humanité présumés depuis 2013. » On pourrait attendre de ses cinq articles des précisions sur les accusations portées contre Sylvestre Mudacumura, plutôt que de pures spéculations sur les auteurs de son exécution. RFI n'a pas pour règle de distiller le doute, mais d'avancer des faits vérifiés et significatifs, ainsi que de les mettre en perspective. Cette série d'articles révèle un emballement irrationnel de la rédaction.

ILLUSTRATIONS

³ <https://www.mo.be/fr/reportage/elections-au-congo-lespoir-meurt-en-dernier>
Cet article a été publié le 30 août 2018 *par taz* en allemand.

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/>)
/afrique
/direct)

RDC (<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RDC/>) | RWANDA
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/>)

Republier </>

RDC: l'armée affirme avoir tué le chef de la rébellion rwandaise FDLR



Des combattants des FDLR à la recherche de nourriture dans un village du nord-est de la République démocratique du Congo, en novembre 2008.
© AFP-PHOTO/ Tony LEBUMB

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 18-09-2019 • Modifié le 18-09-2019 à 16:59

En République démocratique du Congo, les Forces armées (FARDC) ont annoncé qu'elles avaient « neutralisé définitivement », cette nuit, le principal chef militaire des miliciens hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Sylvestre Mudacumura.

Il s'agit d'un nouveau coup dur pour les miliciens hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) qui sévissent dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plus de deux décennies.

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

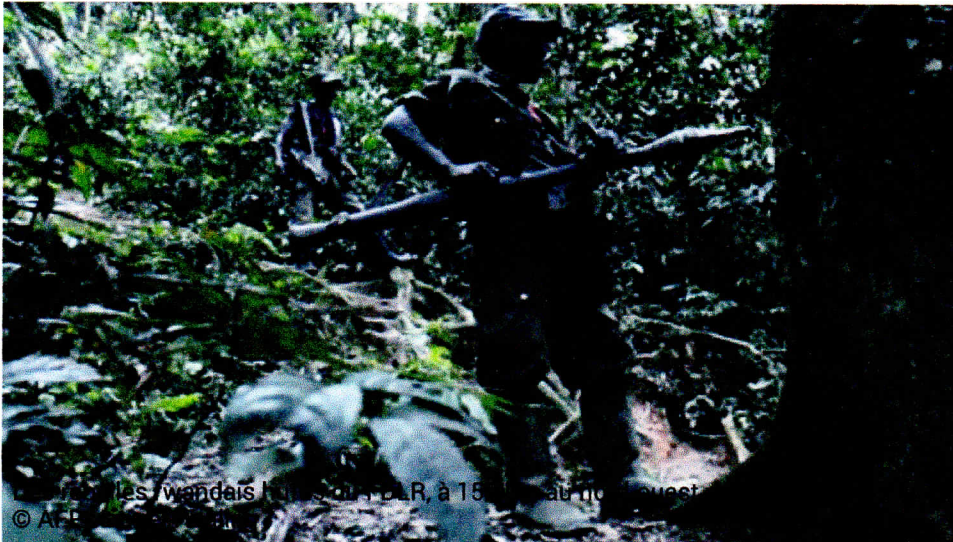
ÉCOUTER

**(<http://www.rfi.fr/afrique/>
[/afrique](http://www.rfi.fr/afrique/)
[/direct](http://www.rfi.fr/afrique/))**

RDC ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RDC/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rdc/))

Republier </>

RDC: nombreuses interrogations autour de la mort du chef des FDLR



</>

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 18-09-2019 • Modifié le 19-09-2019 à 13:12

Les forces armées congolaises ont annoncé avoir « neutralisé » le principal chef militaire des miliciens hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Sylvestre Mudacumura. De nombreuses questions sont apparues au lendemain de son élimination.

Qui a tué le chef militaire des FDLR (<http://www.rfi.fr/afrique/20190918-rdc-armee-affirme-avoir-tue-le-chef-rebellion-rwandaise-fdlr>) ? Il s'agit officiellement d'« un haut fait d'armes, d'une victoire pour l'armée congolaise », selon le porte-parole des FARDC, le général Léon-Richard Kasongo.

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (/LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr>)

/afrique

/direct

RDC (<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RDC/>) | RWANDA
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/>)

Republier </>

RDC: l'élimination du chef des FDLR, dernier signe du rapprochement avec Kigali



Par RFI (/auteur/rfi)

Publié le 20-09-2019 • Modifié le 20-09-2019 à 02:24

L'armée de RDC a annoncé il y a deux jours avoir tué Sylvestre Mudacumura, le principal chef militaire des miliciens hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda, qui sévissent dans l'est de ce pays depuis plus de deux décennies. Une annonce saluée rapidement par Kigali. Un signe de plus qui illustre le rapprochement entre les deux anciens frères ennemis, la RDC et le Rwanda, qui s'est amorcé au

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>) **RFI EN 15 LANGUES (/LANGUES)**

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/>) **/afrique** **/direct**

RDC (<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RDC/>) | RWANDA
(<HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/>)

Republier </>

RDC: Pacifique Ntawunguka est le nouveau chef des rebelles rwandais FDLR



Des combattants des FDLR à Lubero, dans l'est de la République démocratique du Congo, en novembre 2008 (image d'archives). © AFP PHOTO/ Tony LORUMB

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 22-09-2019 • Modifié le 22-09-2019 à 09:01

L'armée congolaise avait annoncé avoir tué mercredi Sylvestre Mudacumura, le commandant suprême de la milice hutu installée dans l'est de la RDC.

Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont un nouveau chef. Il s'agit de Pacifique Ntawunguka. Ce major-général remplace **Sylvestre Mudacumura** (<http://www.rfi.fr/afrique/20190918-rdc-mort-fdlr-mudacumura-interrogations>), que **les forces armées congolaises (FARDC) ont affirmé avoir tué** (<http://www.rfi.fr/afrique/20190918-rdc-armee-affirme-avoir-tue-le-chef-rebellion-rwandaise-fdlr>) dans la nuit du mardi au mercredi 18 septembre.

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>)

RFI EN 15 LANGUES (/LANGUES)

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique/>)
/afrique
/direct)

RDC ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RDC/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rdc/))

Republier </>

RDC: les rebelles FDLR livrent leur propre version de la mort de leur chef



Des combattants des FDLR à l'issue d'une opération militaire en RDC, en novembre 2008.
(image d'illustration)
© AFP-PHOTO/ Tony MARUMBA

Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 28-09-2019 • Modifié le 28-09-2019 à 08:37

Une semaine après la mort de leur chef militaire, Sylvestre Mudacumura, les rebelles hutus rwandais des FDLR ont publié un communiqué de mise au point. Ils contestent en partie la version de l'armée congolaise qui assure avoir mené seule cette opération et n'avoir connu aucune perte.

Les rebelles hutus rwandais reconnaissent que deux de leurs cadres ont été tués, au cours d'une opération militaire (<http://www.rfi.fr/afrique/20190918-rdc-armee-affirme-avoir-tue-le-chef-rebellion-rwandaise-fdlr>). Le premier est bien Sylvestre Mudacumura, et le deuxième est Sixbert Ndayambaje, le directeur de

TRANSCRIPTIONS

RDC: l'armée affirme avoir tué le chef de la rébellion rwandaise FDLR

Par [RFI](#) Publié le 18-09-2019 Modifié le 18-09-2019 à 16:59

En République démocratique du Congo, les Forces armées (FARDC) ont annoncé qu'elles avaient « neutralisé définitivement », cette nuit, le principal chef militaire des miliciens hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Sylvestre Mudacumura.

Il s'agit d'un nouveau coup dur pour les miliciens hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) qui sévissent dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plus de deux décennies.

Le porte-parole de l'armée congolaise, le général Léon Richard Kasongo, assure qu'une unité spéciale de l'armée congolaise a « *localisé et neutralisé de manière définitive* » [le chef militaire des FDLR Sylvestre Mudacumura](#), dans la nuit du 17 au 18 septembre, au cours d'une opération qui s'est déroulée dans le groupement de Bwito du territoire de Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu, au nord-est du pays.

Poursuivi pour crimes contre l'humanité

Toujours selon le porte-parole des FARDC, qui parle d'une grande victoire pour l'armée congolaise, Sylvestre Mudacumura a été tué en compagnie de plusieurs de ses lieutenants. Pour le moment, Léon Richard Kasongo ne donne pas plus de détails sur cette opération militaire et balaie d'un revers de la main les informations qui circulent sur les réseaux sociaux et qui attribuent ce fait d'armes à [la milice du général Guidon](#).

Sylvestre Mudacumura et ses hommes se cachaient depuis des années dans le parc des Virunga, situé dans ce territoire, où ils vivaient du trafic du bois et du braconnage. Poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour des crimes contre l'humanité présumés depuis 2013, Sylvestre Mudacumura avait toujours échappé à ceux qui le recherchaient.

Le gouvernement congolais a d'ailleurs pendant longtemps été soupçonné de le protéger. Mais depuis un an, la RDC aurait donné des gages à Kigali en rapatriant de force des miliciens FDLR, et en lui livrant il y a quelques mois leur porte-parole.

RDC: nombreuses interrogations autour de la mort du chef des FDLR

Par [RFI](#) Publié le 18-09-2019 Modifié le 19-09-2019 à 13:12

Les forces armées congolaises ont annoncé avoir « neutralisé » le principal chef militaire des miliciens hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Sylvestre Mudacumura. De nombreuses questions sont apparues au lendemain de son élimination.

Qui a tué le chef militaire des FDLR ? Il s'agit officiellement d'« *un haut fait d'armes, d'une victoire pour l'armée congolaise* », selon le porte-parole des FARDC, le général Léon-Richard Kasongo.

Mais la société civile et des **habitants** de la province du Nord-Kivu assurent de leur côté que des miliciens congolais du **général autoproclamé Guidon**, recherché par la justice congolaise, participaient à la traque des éléments FDLR. Kinshasa dément et assure que ses militaires ont agi « seuls ».

A ce stade, il est encore « *trop tôt pour dire avec précision qui a réellement mené cette opération* », souligne Fred Bauma, du groupe d'études sur le Congo. « *Est-ce que ce sont les FARDC qui ont mené cette opération, est-ce qu'elles l'ont menée seules ? Et qui sont les autres unités ou les autres forces qui ont participé à cette opération ?* », s'interroge Fred Bauma.

Les circonstances

Une autre interrogation concerne les circonstances exactes dans lesquelles il a été tué. Le porte-parole de l'armée congolaise a expliqué que **Sylvestre Mudacumura** et ses lieutenants avaient été « *localisés et surpris* » avant d'être « *neutralisés définitivement* », sans donner plus de détails.

Jean-Mobert Senga, chercheur sur la RDC pour Amnesty International, estime qu'il est « *important que l'armée clarifie les circonstances de sa mort* », en expliquant que les éléments détenus par l'ONG « *tendent à montrer qu'il a été exécuté sommairement* ». « *Il aurait dû être arrêté et remis à la CPI pour que justice soit rendue* », estime-t-il.

Sa mort va avoir un effet sur l'organisation, qui est déjà fragilisée. La capacité de nuisance des FDLR est assez réduite depuis plusieurs années maintenant.

Doutes

Selon la société civile de la province du Nord-Kivu, tout le monde avait apparemment intérêt à ce que le chef des miliciens hutus rwandais disparaisse sans faire de révélations sur ses différentes alliances dans la région.

La Cour pénale internationale, qui dit avoir pris note de cette information, va d'abord vérifier s'il s'agit bien de lui. « *Si son décès est confirmé, les juges mettraient alors fin à la procédure à son encontre* », a expliqué l'un des porte-parole de la CPI.

C'est une bonne nouvelle pour la paix dans la région. (...) Et c'est une confirmation de la volonté du président à neutraliser les forces négatives, génocidaires, terroristes qui sont à l'est de la RDC.

RDC: l'élimination du chef des FDLR, dernier signe du rapprochement avec Kigali

Par [RFI](#) Publié le 20-09-2019 Modifié le 20-09-2019 à 02:24

L'armée de RDC a annoncé il y a deux jours avoir tué Sylvestre Mudacumura, le principal chef militaire des miliciens hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda, qui sévissent dans l'est de ce pays depuis plus de deux décennies. Une annonce saluée rapidement par Kigali. Un signe de plus qui illustre le rapprochement entre les deux anciens frères ennemis, la RDC et le Rwanda, qui s'est amorcé au cours des dernières années.

Les relations entre les deux pays ont toujours été en dents de scie. Le passif est lourd. Kigali a par deux fois envahi le Congo au cours des dernières décennies, a été accusé de soutenir des rébellions congolaises et autres groupes armés. Pour le régime de Kigali, la RDC de Joseph Mobutu à Joseph Kabila a longtemps été synonyme d'allié de ses ennemis des FDLR, les rebelles hutus, accusés d'avoir participé au génocide des tutsis rwandais en 1994.

Les relations ont commencé à s'améliorer au cours des dernières années de la présidence de Joseph Kabila. Ses liens se sont encore resserrés depuis l'arrivée de Félix Tshisekedi à la tête de l'État congolais.

Signe de ce rapprochement, le président rwandais Paul Kagame s'est rendu à plusieurs reprises à Kinshasa depuis le début de l'année, et le président congolais ne s'est pas privé de lui rendre la politesse, en se rendant à Kigali.

Le raid contre Sylvestre Mudacumura et ses miliciens n'est que le dernier geste de Kinshasa envers Kigali, le gouvernement congolais n'ayant cessé de montrer ces derniers mois des gages de bonne volonté à son ombrageux voisin, dans un moment critique de son histoire.

Avec le rapatriement forcé de centaines de FDLR et de leurs familles, Kinshasa a même livré à Kigali l'emblématique porte-parole des FDLR, La Forge Fils Bazeye, au début de cette année.

Le secrétaire d'État rwandais aux Affaires étrangères, Olivier Nduhungire, s'est empressé dès hier à saluer « l'engagement du président Félix Tshisekedi à combattre les forces négatives ». **La mort de Mudacumura** « ouvre la voie à une nouvelle ère de coopération positive et pacifique entre la RDC et les pays de la région ».

RDC: Pacifique Ntawunguka est le nouveau chef des rebelles rwandais FDLR

Par [RFI](#) Publié le 22-09-2019 Modifié le 22-09-2019 à 09:01

L'armée congolaise avait annoncé avoir tué mercredi Sylvestre Mudacumura, le commandant suprême de la milice hutu installée dans l'est de la RDC.

Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont un nouveau chef. Il s'agit de Pacifique Ntawunguka. Ce major-général remplace **Sylvestre Mudacumura**, que **les forces armées congolaises (FARDC) ont affirmé avoir tué** dans la nuit du mardi au mercredi 18 septembre.

Pour Chrispin Mvano, chercheur à Goma, sa nomination n'est pas une surprise. « Il a été formé comme spécialiste dans les hélicoptères de guerre, rappelle-t-il. Il a joué plusieurs rôles de commandement au sein des FDLR pendant longtemps avant la mort de Sylvestre Mudacumura. C'est lui qui était le commandant second. Donc ce n'est pas très surprenant qu'il soit le commandant en remplacement de Sylvestre Mudacumura. »

Cette milice hutu sévit depuis 25 ans dans l'est de la RDC. « Depuis leur création, il y a eu des divisions au sein des FDLR, explique le chercheur. La dernière date de 2016, quand le vice-président du mouvement, Wilson Irategaka, a récupéré le groupe pour créer son groupe parallèle. Mais malgré toutes ces divisions, c'est un mouvement qui reste quand même soudé sur le plan idéologique, sur le plan objectif. Donc, c'est tout le monde qui attend. »

Ce vendredi, l'armée congolaise a présenté aux populations de Goma quatre présumés combattants rwandais des FDLR, présentés comme étant des gardes du corps du défunt leader Sylvestre Mudachumura. Une cargaison d'armes a par ailleurs été exhibée. A cette occasion, les forces armées congolaises ont rappelé leur « détermination à pacifier » toute la partie est du pays, et réitéré leur appel aux différents groupes armés à déposer les armes.

RDC: les rebelles FDLR livrent leur propre version de la mort de leur chef

Par [RFI](#) Publié le 28-09-2019 Modifié le 28-09-2019 à 08:37

Une semaine après la mort de leur chef militaire, Sylvestre Mudacumura, les rebelles hutus rwandais des FDLR ont publié un communiqué de mise au point. Ils contestent en partie la version de l'armée congolaise qui assure avoir mené seule cette opération et n'avoir connu aucune perte.

Les rebelles hutus rwandais reconnaissent que deux de leurs cadres ont été tués, **au cours d'une opération militaire**. Le premier est bien Sylvestre Mudacumura, et le deuxième est Sixbert Ndayambaje, le directeur de cabinet du président par intérim des FDLR, Victor Byiringiro, qui signe le communiqué.

Les FDLR admettent également que les deux hommes se trouvaient ensemble pour une réunion, sans en préciser l'objet. Selon nos informations, ils étaient réunis depuis la veille pour parler de la réorganisation du mouvement après la mort en avril d'Ignace Murwanashyaka, leur chef politique. Ce dont l'armée congolaise a eu vent et qui lui a permis de surprendre les deux hommes au domicile de Sylvestre Mudacumura.

Mais ce que **les rebelles hutus rwandais contestent**, c'est que les corps soient restés aux mains de l'armée congolaise. Ils affirment les avoir récupérés lors d'une contre-attaque et d'avoir aussi infligé de lourdes pertes au commando engagé dans cette opération. Ils parlent d'une vingtaine de militaires tués dont le colonel Muhire et d'une quinzaine de blessés dans les rangs de l'armée. Et selon ce communiqué, ce sont ces blessés qui auraient évoqué la présence d'éléments de l'armée rwandaise dans leurs rangs.

Cette version est démentie par les FARDC qui assurent n'avoir enregistré aucune perte, n'avoir reçu aucun soutien étranger, mais ils admettent qu'au vu de la géographie, ils n'ont pas été en mesure de conserver les corps de leurs ennemis. Le président Félix Tshisekedi avait lui-même démenti toute intervention de l'armée rwandaise dans cette opération.

5 – Célébrations de la libération de Victoire Ingabire

Le 15 septembre 2019, *RFI* diffusait un long sujet à l'occasion de l'anniversaire de la grâce présidentielle accordée le 15 septembre 2018 à l'opposante Victoire Ingabire et au chanteur Kizito Mihiro. On peut s'étonner de ce choix éditorial alors que les médias du monde entier évoquaient plutôt l'annonce de l'accueil des migrants de Libye au Rwanda. *RFI* se contente de servir de porte-voix à l'opposante qui « soutient que les autorités rwandaises n'ont pas su apporter de réponses aux grands défis que sont la démocratie et le développement, depuis qu'elle est rentrée d'exil, il y a neuf ans. »

Cette option éditoriale est aussi celle, le même jour, du site négationniste *Jambonews*, à peu près dans les mêmes termes.⁴

La rédaction de *RFI* ne cite jamais parmi ses sources le sulfureux site conspirationniste et négationniste *Jambonews*, dont les liens avec la « diaspora génocidaire » en Europe sont évidents (lire plus loin). Pourtant, que de convergences de sujets et d'agenda éditorial avec la radio publique française...

ILLUSTRATIONS

⁴ <https://www.jambonews.net/actualites/20190915-rwanda-un-an-apres-quelle-libertepour-victoire-ingabire-et-kizito-mihigo/>

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>) | **RFI EN 15 LANGUES (/LANGUES)**

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

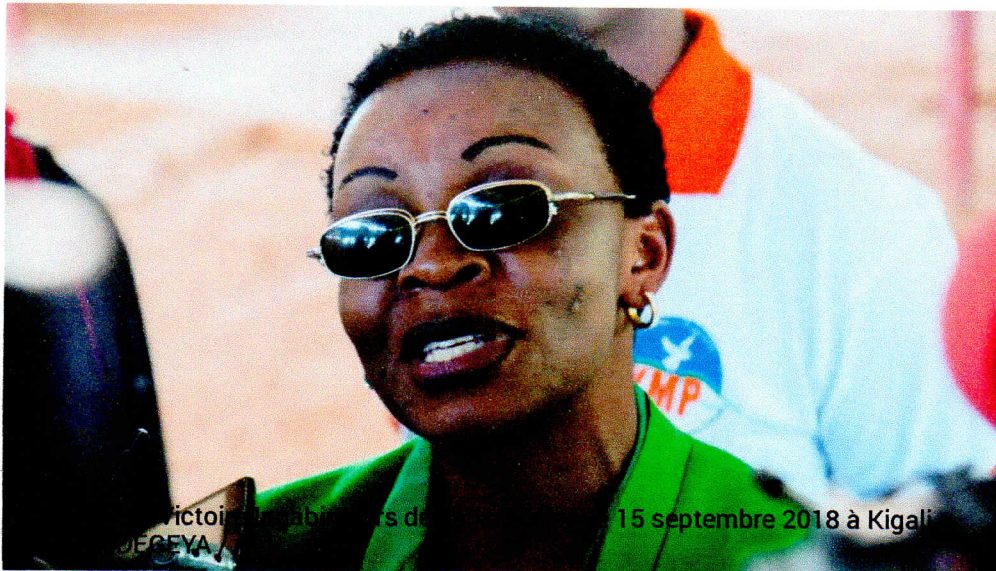
ÉCOUTER

(<http://www.rfi.fr/afrique>) **/afrique** **/direct**

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda/)) | PAUL KAGAME ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/PAUL-KAGAME/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/paul-kagame/))

Republier </>

Rwanda: il y a un an, Victoire Ingabire et Kizito Mihigo sortaient de prison



Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 15-09-2019 • Modifié le 15-09-2019 à 18:55

L'opposante rwandaise Victoire Ingabire et le chanteur et activiste Kizito Mihigo étaient libérés il y a un an jour pour jour ce dimanche. Le 15 septembre dernier, après huit ans de prison, elle a bénéficié d'une grâce présidentielle. Mais la présidente des Forces démocratiques unifiées (FDU) Inkingi assure que la situation de son parti reste préoccupante. Quant au chanteur, il a cessé toutes ses activités.

Rwanda : Un an après, quelle liberté pour Victoire Ingabire et Kizito Mihigo?



— Jambonews, septembre 15, 2019

Le 14 septembre 2018, le Ministère de la Justice rwandais annonçait la libération de 2140 condamnés parmi lesquels l'opposante politique Victoire Ingabire Umuhoza ainsi que le chanteur chrétien Kizito Mihigo, à la suite à une grâce présidentielle accordée par Paul Kagame. Tous les deux étaient considérés, notamment par les organisations de défense des droits de l'Homme, comme prisonniers politiques. Victoire Ingabire, accusée notamment de minimisation du génocide, est sortie de prison après avoir purgé une peine de 8 ans sur les 15 ans prononcés par la Cour suprême du Rwanda.

Pour sa part, Le chanteur Kizito Mihigo venait de faire quatre ans et cinq mois, sur 10 ans d'emprisonnement prononcés par la haute cour de Kigali pour conspiration contre le pouvoir en place. Un an après leur libération, Jambonews fait le bilan de cette liberté accordée par le Président rwandais.

Les poursuites contre Victoire Ingabire ont commencé en 2010 après son discours au mémorial du génocide à Kigali dans lequel elle appelait le gouvernement rwandais à commémorer toutes les victimes, hutues comme tutsies estimant que c'était la seule voie pour parvenir à une « véritable réconciliation nationale ». Elle a ensuite été accusée de travailler avec les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) en vue de renverser le gouvernement rwandais par la guerre. Quant au chanteur Kizito Mihigo, auparavant très apprécié par le régime en place au Rwanda, c'est la chanson « Igisobanuro cy'urupfu » sortie au mois de mars 2014, un mois avant son emprisonnement, appelant les Rwandais à avoir de la compassion envers toutes les victimes et non pas seulement envers celles du génocide des tutsis, qui a été pour beaucoup d'observateurs la cause de sa disgrâce. Kizito a lui aussi été accusé de travailler avec les groupes d'opposition en exil, notamment le RNC de Kayumba Nyamwasa, en vue de renverser le pouvoir de Kigali.

La grâce présidentielle du Président Paul Kagame en faveur de Victoire Ingabire et Kizito Mihigo, annoncée lors d'un conseil des ministres présidé par le Chef de l'État en personne, avait été interprétée par certains comme un geste politique symbolique visant à soutenir la candidature de Madame Louise Mushikiwabo, à l'époque Ministre des Affaires étrangères du Rwanda, au poste de secrétaire général de la Francophonie. Pour d'autres, le geste politique serait le résultat d'une pression internationale exercée par les grandes puissances sur le gouvernement rwandais, qui est de plus en plus accusé de violations répétées de droits de l'Homme et de libertés fondamentales.

Dans le décret présidentiel qui ordonne la grâce, un article laisse penser que les deux ex-prisonniers politiques ne bénéficient pas d'une liberté totale. En effet, l'article deux dudit décret, précise que non seulement les deux ex-prisonniers doivent se présenter chaque mois au parquet et cela pendant toute la période qui leur restait en prison, mais aussi qu'ils n'ont pas le droit de voyager à l'extérieur du pays.

Les plus lus

- 1 Rwanda : Richard Sezibera ou le syndrome Ali Bongo 
- 2 Meurtre de Camir Nkurunziza en Afrique du sud : 
- 3 « Le Rwanda tue le peuple rwandais ? » - Procès en appel de 
- 4 Rwanda : la négation du génocide commis contre les Hutus 
- 5 Rwanda : 1995-2005 ma jeunesse dans la prison de 1930 

Vidéos

Du Rwanda à la RDC : le pé...



Témoignage d'Eric MANIRIHO, rescapé des crimes et génocide commis contre les Hutu par le FPR



Ubuhamya bwa Josiane Mukakalisa wacitse kwicumu jenoside yakorewe Abatutsi



Ubuhamya bwa Patrick Horanimpundu, warokotse ubwicanyi ndengakamere rwakorewe abahutu

TRANSCRIPTIONS

Rwanda: il y a un an, Victoire Ingabire et Kizito Mihigo sortaient de prison

Par [RFI](#) Publié le 15-09-2019 Modifié le 15-09-2019 à 18:55

L'opposante rwandaise Victoire Ingabire et le chanteur et activiste Kizito Mihigo étaient libérés il y a un an jour pour jour ce dimanche. Le 15 septembre dernier, après huit ans de prison, elle a bénéficié d'une grâce présidentielle. Mais la présidente des Forces démocratiques unifiées (FDU) Inkingi assure que la situation de son parti reste préoccupante. Quant au chanteur, il a cessé toutes ses activités.

Lorsqu'elle est sortie de prison, il y a un an, Victoire Ingabire avait remercié le président rwandais Paul Kagame. L'opposante voulait croire que sa libération correspondait à une véritable ouverture de l'espace politique au Rwanda. Un an plus tard, elle n'y croit plus beaucoup, signalant que, depuis sa libération, deux cadres de son parti ont été tués et un troisième a « disparu ».

Victoire Ingabire soutient que les autorités rwandaises n'ont pas su apporter de réponses aux grands défis que sont la démocratie et le développement, depuis qu'elle est rentrée d'exil, il y a neuf ans.

Victoire Ingabire avait été arrêtée peu de temps après son retour dans la capitale Kigali, après 16 ans d'exil aux Pays-Bas. Alors qu'elle entendait s'opposer à Paul Kagame à la présidentielle de 2010, elle avait été condamnée pour « *minimisation du génocide* », notamment.

Espace politique fermé

Ecoutez Victoire Ingabire, au micro de Michel Arseneault
15-09-2019

« *Quand j'ai été libérée, je me suis dit que peut-être notre pays était entré dans une nouvelle ère, que le régime avait compris qu'on ne peut pas avoir de développement durable sans démocratie* », nous explique Victoire Ingabire que RFI a joint par téléphone.

« *Mais je n'ai pas tardé à comprendre que l'espace politique était resté fermé dans notre pays*, poursuit-elle. *Un mois plus tard, notre premier vice-président Boniface Twagirimanaa disparu dans une prison. Au mois de mars, mon assistant a été assassiné. Au mois de juillet, notre représentant dans les régions de l'Est a disparu* ».

Les autorités affirment que Boniface Twagirimana s'est évadé de prison.

« *J'en doute fort*, nous répond Victoire Ingabire, *parqu'il était nouveau dans cette prison. Comment vous voulez vous échapper d'un endroit où vous ne connaissez personne et où vous ne connaissez même pas la région ?* ». Victoire Ingabira assure encore avoir des informations selon lequel le vice-président ne s'est pas échappé.

La police a-t-elle procédé à des arrestations dans l'affaire de l'**assassinat d'Anselme Mutuyimana en mars 2019** ?

« *Ils nous ont dit qu'ils ont ouvert une enquête, s'ils voulaient vraiment arrêter ceux qui ont assassiné Anselme, ils devraient le faire...* »

Son parti, le FDU Inkingi, n'a toujours pas de reconnaissance légale. Sa présidente doit se présenter au bureau du procureur une fois par moi. Elle ne peut pas quitter le territoire sans l'autorisation des autorités.

Kizito Mihigo ostracisé

Quant à Kizito Mihigo, lui aussi libéré il y a un an tout juste à la faveur de la candidature de Louise Mushikiwabo comme Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), il n'est pas apparu lors des commémorations du génocide, y compris chez lui à Kibeho, dans le sud du pays, alors qu'il est lui-même rescapé et qu'il avait toujours chanté à cette occasion avant son arrestation. Ses chansons ne sont plus diffusées et sa fondation qui prêchait la paix et la réconciliation ne peut plus travailler.

Au mois d'avril 2014, après la sortie de l'une de ses chansons réclamant la mémoire de toutes les victimes de violences au Rwanda et non pas seulement celles du génocide, le chanteur avait été arrêté et **condamné en 2015 à dix ans de prison** pour complot contre l'État, officiellement pour avoir échangé des messages avec un membre de l'opposition en exil. Son procès avait été qualifié de politique par les organisations de défense des droits de l'homme.

Ces dissidents politiques, comme d'autres détracteurs de Paul Kagame, ne peuvent voyager au-delà des frontières du pays, faute d'obtenir un passeport des autorités rwandaises.

Rwanda : Un an après, quelle liberté pour Victoire Ingabire et Kizito Mihigo?

Jambonews , septembre 15, 2019

Le 14 septembre 2018, le Ministère de la Justice rwandais annonçait la libération de 2140 condamnés parmi lesquels l'opposante politique Victoire Ingabire Umuhoza ainsi que le chanteur chrétien Kizito Mihigo, à la suite à une grâce présidentielle accordée par Paul Kagame. Tous les deux étaient considérés, notamment par les organisations de défense des droits de l'Homme, comme prisonniers politiques. Victoire Ingabire, accusée notamment de minimisation du génocide, est sortie de prison après avoir purgé une peine de 8 ans sur les 15 ans prononcés par la Cour suprême du Rwanda.

Pour sa part, Le chanteur Kizito Mihigo venait de faire quatre ans et cinq mois, sur 10 ans d'emprisonnement prononcés par la haute cour de Kigali pour conspiration contre le pouvoir en place. Un an après leur libération, Jambonews fait le bilan de cette liberté accordée par le Président rwandais.

Les poursuites contre Victoire Ingabire ont commencé en 2010 après son discours au mémorial du génocide à Kigali dans lequel elle appelait le gouvernement rwandais à commémorer toutes les victimes, hutues comme tutsies estimant que c'était la seule voie pour parvenir à une « véritable réconciliation nationale ». Elle a ensuite été accusée de travailler avec les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) en vue de renverser le gouvernement rwandais par la guerre. Quant au chanteur Kizito Mihigo, auparavant très apprécié par le régime en place au Rwanda, c'est la chanson « Igisobanuro cy'urupfu » sortie au mois de mars 2014, un mois avant son emprisonnement, appelant les Rwandais à avoir de la compassion envers toutes les victimes et non pas seulement envers celles du génocide des tutsis, qui a été pour beaucoup d'observateurs la cause de sa disgrâce. Kizito a lui aussi été accusé de travailler avec les groupes d'opposition en exil, notamment le RNC de Kayumba Nyamwasa, en vue de renverser le pouvoir de Kigali.

La grâce présidentielle du Président Paul Kagame en faveur de Victoire Ingabire et Kizito Mihigo, annoncée lors d'un conseil des ministres présidé par le Chef de l'État en personne, avait été interprétée par certains comme un geste politique symbolique visant à soutenir la candidature de Madame Louise Mushikiwabo, à l'époque Ministre des Affaires étrangères du Rwanda, au poste du secrétariat général de la Francophonie. Pour d'autres, le geste politique serait le résultat d'une pression internationale exercée par les grandes puissances sur le gouvernement rwandais, qui est de plus en plus accusé de violations répétées de droits de l'Homme et de libertés fondamentales.

Dans le décret présidentiel qui ordonne la grâce, un article laisse penser que les deux ex-prisonniers politiques ne bénéficient pas d'une liberté totale. En effet, l'article du dudit décret, précise que non seulement les deux ex-prisonniers doivent se présenter chaque mois au parquet et cela pendant toute la période qui leur restait en prison, mais aussi qu'ils n'ont pas le droit de voyager à l'extérieur du pays.

Pour Victoire Ingabire, en plus de ces conditions imposées après la sortie de prison, plusieurs événements survenus cette année laissent penser que la liberté dont elle jouit n'est que, pour le moins, superficielle.

1. Les menaces du Président Kagame:

Le 19 septembre 2018 (soit 4 jours après la grâce présidentielle), dans son discours devant le parlement, le Président Paul Kagame a tenu des propos menaçants à l'encontre de Victoire Ingabire : « Si vous continuez sur ce ton, vous allez vous retrouver de nouveau en prison »

2. Disparition de Boniface Twagirimana:

Le 8 octobre 2018 (soit trois semaines après la libération de Victoire Ingabire) Boniface Twagirimana, le Vice-Président des Forces démocratiques Unifiées, les FDU Inkingi, le parti politique de Madame Ingabire, disparaît, 5 jours après son transfert de prison, de sa cellule de prison de Mpanga, la prison la plus gardée du Rwanda. Le gouvernement rwandais évoque une évasion et l'opposition parle d'enlèvement. Près d'une année plus tard, le sort de l'opposant politique demeure inconnu, et sa famille est dans le désarroi.

3. Convocations et interrogatoires

Le 9 octobre 2018, le lendemain de la disparition de son Vice-Président, Victoire Ingabire a été convoquée et interrogée par la Police Judiciaire rwandaise (RIB) pour ses propos dans les médias. Elle a été questionnée entre autres sur son discours réclamant la libération des autres prisonniers politiques. Au mois de Mai 2019, Victoire Ingabire sera de nouveau convoquée et interrogée par le RIB pour avoir organisé une réunion interdite de son parti politique, durant laquelle elle aurait tenu des propos « divisionnistes ».

4. Assassinat d'Anselme Mutuyimana :

Le 9 mars 2019, l'assistant de Victoire Ingabire, Monsieur Anselme Mutuyimana est retrouvé mort étranglé dans une forêt dans l'ouest du pays, il avait été vu la dernière fois dans une gare de bus en train d'être arrêté par des agents de la police Rwandaise. Le membre des FDU-Inkingi était parti la veille rendre visite à sa famille. Il n'est jamais arrivé à destination.

5. Disparition d'Eugène Ndereyimana

Le 15 juillet 2019, Eugene Ndereyimana, un autre membre des FDU-Inkingi, disparaît sur le chemin vers Nyagatare (District de la province de l'Est) où il se rendait pour une réunion du parti.

Pour Kizito Mihigo

Les apparitions publiques de Kizito Mihigo, chanteur compositeur très connu au Rwanda pour son activisme en faveur de la réconciliation, révèlent aussi des signes d'une liberté pour le moins superficielle :

1. Disparition de sa fondation pour la Paix

La célèbre Fondation Kizito Mihigo pour la Paix (KMP), auparavant très connue pour ses campagnes en faveur de la Paix et de la Réconciliation au Rwanda, n'a plus fonctionné après le retour du chanteur. Pourtant, le jour de sa libération, vêtu en uniforme de son organisation, Mihigo avait annoncé devant la presse qu'il allait se consacrer davantage à sa mission de Paix et de Réconciliation. Durant cette année, la presse locale a publié de nombreux concerts religieux que le chanteur a faits dans les différentes paroisses catholiques à travers le pays.

Kizito a continué à être très actif dans les activités religieuses

2. Absence très remarquée pendant la 25ème commémoration du génocide.

Le chanteur qui avait l'habitude d'être invité dans des cérémonies officielles organisées par le gouvernement, en particulier les commémorations du génocide des tutsis, n'est pas du tout apparu cette année. Il avait pourtant sorti au mois d'avril une chanson dédiée à la 25ème commémoration, cette fois-ci en ne parlant que de victimes tutsies.

3. Bannissement dans les médias gouvernementaux.

Au Rwanda, alors que les médias audiovisuels locaux consacrent beaucoup de temps à la chanson rwandaise, la Radio et Télévision gouvernementales ne diffusent jamais les chansons de l'artiste qui reste très populaire et par ailleurs invité par les médias privés. Le bannissement de toutes les activités de Kizito Mihigo dans les médias gouvernementaux avait été officiellement annoncé le 15 avril 2014, par le Directeur Général de l'agence gouvernementale d'information (RBA), Arthur Asiiimwe, dans un communiqué adressé aux journalistes. Ce jour-là, après plus d'une semaine de disparition, le chanteur venait finalement d'apparaître menotté et entouré par des officiers de police, plaçant coupable de toutes les accusations pesant contre lui avant même le début du procès.

Sur les réseaux sociaux ou dans des échanges privés, plusieurs citoyens rwandais continuent de se poser des questions sur le bannissement des chansons de Kizito alors qu'il a été libéré suite à une grâce présidentielle, et s'interrogent sur le fait de savoir si cette grâce présidentielle est vraiment complète ou s'il s'agit d'une demi-mesure adoptée pour l'image du régime.

Ntizakwitwa imbabazi zicagase,izo yahawe ziruzuye kandi zirashyitse. Ariko se ni nde washyize mu kato indirimbo zo #kwibuka za @kizitomihigo kuri @rbarwanda? Ni abanyamakuru? Ni CNLG? Ni @aasiimwe? Ni Infocom @rpfinkotanyi? Ni @RwandaGov? Ni @UrugwiroVillage? Umukumirizi ni nde?

— NTWALI John Williams (@intwarane) April 10, 2019

Le 14 septembre 2019, un an jour pour jour après l'annonce de la libération de Victoire Ingabire et Kizito Mihigo, Paul Kagame a de nouveau fait référence aux deux ex-prisonniers politiques, dans des propos méprisants et déshumanisants tenus devant les militants du Front Patriotique Rwandais (FPR)

« Il y'a des gens qui étaient emprisonnés et que j'ai gracié. Parfois, je les vois dehors ici, en train de crier; ce genre de petites personnes insignifiantes tu les laisses crier, qu'ils soient victimes d'autres personnes, ils ne seront pas mes victimes. Que cela cesse de nous faire perdre du temps, qu'on devrait consacrer à avancer dans le développement auquel on doit arriver, on vivra avec eux comme ça.»

« Que l'on les laisse, on ne peut pas les changer pour les faire devenir meilleurs que ce qu'ils sont, mais ils sont inoffensifs, laissons-les coincés là où ils sont» a t'il notamment déclaré avec dédain sous les applaudissements nourris des militants du tout puissant parti au pouvoir.

Agnès Uwimbabazi

Jambonews.net

Conclusions : manque de prudence et d'impartialité de *RFI*, oubli des règles déontologiques, et inquiétantes convergences de la rédaction *Afrique* avec le site négationniste *Jambonews*

La première commémoration conjointe par *RFI* et le site *Jambonews* de la libération de Victoire Ingabire peut-elle être considérée comme une coïncidence ?

Le 24 septembre 2019, *RFI* titre « Rwanda : nouvel assassinat d'un proche de l'opposante Victoire Ingabire »⁵. *Jambonews* reprend et amplifie la même information sous le titre « Un nouvel opposant assassiné au Rwanda ». A plusieurs reprises ces derniers mois la radio publique française et le site basé à Bruxelles ont puisé en même temps aux mêmes sources.

Faut-il rappeler que *Jambonews* n'est pas un site d'information mais un organe de propagande négationniste comme l'a démontré encore récemment son long article « Rwanda : la négation du génocide commis contre les Hutus »⁶ publié le 1^{er} septembre 2019. On y lit que « tous les génocides sont confrontés à leur négation. Celui commis contre les Hutus du Rwanda par le FPR (Front Patriotique Rwandais) de Paul Kagame pendant plus d'une décennie à partir du début de l'année 1991 n'échappe pas à la règle » [lire plus loin ce texte].

Les convergences entre *RFI* et *Jambonews* interrogent sur une dérive éditoriale de la radio publique française.

ILLUSTRATIONS

⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20190924-rwanda-nouvel-assassinat-proche-opposante-victoire-ingabire>

⁶ <https://www.jambonews.net/actualites/20190901-rwanda-la-negation-du-genocide-commis-contre-les-hutus/>

RFI.fr (<http://www.rfi.fr>)

RFI Savoirs (<https://savoirs.rfi.fr>)

RFI Musique (<http://www.rfi.fr/musique>) **RFI EN 15 LANGUES (LANGUES)**

Ma RFI (<https://marfi.rfi.fr>)

France Médias Monde

AFRIQUE

ÉCOUTER

**(<http://www.rfi.fr/afrique/>
<http://www.rfi.fr/afrique/>
/direct)**

RWANDA ([HTTP://WWW.RFI.FR/AFRIQUE/TAG/RWANDA/](http://www.rfi.fr/afrique/tag/rwanda/))

Republier </>

Rwanda: nouvel assassinat d'un proche de l'opposante Victoire Ingabire



Par RFI (</auteur/rfi>)

Publié le 24-09-2019 • Modifié le 24-09-2019 à 12:18

Au Rwanda, un proche de l'opposante Victoire Ingabire a été tué lundi 23 septembre près de Kigali à Muhanga, selon des responsables du parti des Forces démocratiques unifiées, FDU. Dusabumuremyi Syldio était le coordinateur national du mouvement. Depuis un an, c'est la quatrième disparition dans l'entourage de la présidente de ce parti d'opposition. Pour elle, il s'agit clairement d'un nouvel assassinat politique.

Rwanda – FDU : Nouvel assassinat d'un opposant



De gauche à droite : Anselme Mutuyimana, mort par strangulation le 9 mars 2019, Jean Damascène Habarugira, tué le 8 mai 2017, Eugene Ndereyimana, disparu depuis le 15 juillet 2019, Boniface Twagirimana, disparu depuis le 8 octobre 2018, Syridion Dusabumuremyi, tué le 23 septembre 2019, Illuminée Iragena, disparue depuis le 26 mars 2016.

– Jambonews, septembre 24, 2019

Syridion Dusabumuremyi, coordinateur national des FDU Inkingi, a été tué ce lundi 23 septembre 2019 au centre de santé de Shyogwe, son lieu de travail, dans le district de Muhanga.

Aux alentours de 21 heures, l'opposant politique a été attaqué par deux hommes qui se déplaçaient à moto. Ces derniers l'ont sauvagement poignardé à plusieurs reprises. La victime, père de deux enfants, est décédée sur le champ.

« Notre camarade a été sauvagement poignardé par 2 individus ce 23 Septembre, peu après 21h. Après plusieurs assassinats non élucidés de nos militants, nous n'avons pas d'espoir que son meurtre sera élucidé. Monsieur Dusabumuremyi Syridion était père de deux enfants. » a sobrement commenté Victoire Ingabire sur son compte Facebook.

Ce nouvel assassinat survient au moment où Victoire Ingabire Umuhoza ne cesse de demander au Rwanda Investigation Bureau (RIB) de fournir les résultats d'enquêtes sur les assassinats de membres de son parti.

Le parti politique FDU-Inkingi n'est pas encore autorisé à fonctionner en tant que parti politique au Rwanda. Cependant, les membres émergents de ce parti politique sont régulièrement tués, emprisonnés ou disparaissent mystérieusement.

En l'espace d'un an, il s'agit du quatrième membre de ce parti politique qui est assassiné ou disparaît mystérieusement alors que le procès de 10 autres cadres emprisonnés depuis le 6 septembre 2017 est actuellement en cours.

Le RIB a annoncé avoir ouvert une enquête et deux suspects auraient d'ors et déjà été arrêtés.

Commentaires

0 commentaires

0 commentaires

Trier par **Les plus anciens**



Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

Les plus lus

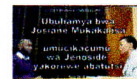
- 1 RDC - Denis Mukwege appelle à l'établissement d'un 
- 2 Le Général Sylvestre Mudacumura tué lors d'une opération 
- 3 Rwanda : Richard Sezibera ou le syndrome Ali Bongo 
- 4 Rwanda : Un an après, quelle liberté pour Victoire Ingabire 
- 5 Meurtre de Camir Nkurunziza en Afrique du sud : 

Vidéos

Du Rwanda à la RDC : le pé...



Témoignage d'Eric MANIRIHO, rescapé des crimes et génocide commis contre les Hutu par le FPR



Ubuhamya bwa Josiane Mukakalisa wacitse kwicumu jenoside yakorewe Abatutsi



Ubuhamya bwa Patrick Horanimpundu, warokotse ubwicanyi ndengakamere rwakorewe abahutu

ILLUSTRATIONS

TRANSCRIPTIONS

Rwanda: nouvel assassinat d'un proche de l'opposante Victoire Ingabire

Par [RFI](#) Publié le 24-09-2019 Modifié le 24-09-2019 à 12:18

Au Rwanda, un proche de l'opposante Victoire Ingabire a été tué lundi 23 septembre près de Kigali à Muhanga, selon des responsables du parti des Forces démocratiques unifiées, FDU. Dusabumuremyi Syldio était le coordinateur national du mouvement. Depuis un an, c'est la quatrième disparition dans l'entourage de la présidente de ce parti d'opposition. Pour elle, il s'agit clairement d'un nouvel assassinat politique.

« Ce qu'ils font, c'est d'essayer d'intimider les membres de l'opposition. » Victoire Ingabire, opposante rwandaise

24-09-2019 - Par Alexandra Brangeon

Un nouvel opposant assassiné au Rwanda

Jambonews, 24-09-2019

Le leader du parti FDU-Inkingi, de Victoire Ingabire, a succombé à plusieurs coups de couteaux. Depuis un an, c'est le quatrième meurtre ou disparition d'un proche de l'opposante, libérer (sic) de prison en septembre 2018.

"C'est un acharnement contre mon parti, contre l'opposition" (Victoire Ingabire)

Les circonstances exactes de cet assassinat n'ont pas été éclaircies. Mais l'opposition parle de mobiles politiques. Mais selon plusieurs sources, Syridio Dusabumuremyi, le coordinateur national du FDU-Inkingi aurait été attaqué lundi soir (23 septembre) par deux hommes dans un magasin où il travaillait.

Victoire Ingabiré, la présidente du parti n'a aucun doute : ce nouvel assassinat s'inscrit dans la série de meurtres non élucidés dont ont été victimes ses partisans. Elle rappelle ainsi [l'assassinat en mars dernier de son porte-parole, Anselm Mutuyimana](#), enlevé puis retrouvé mort dans une forêt de l'ouest du pays.

L'opposante Victoire Ingambiré craint pour sa vie.

"C'est un acharnement contre mon parti, contre l'opposition. En fait, le gouvernement rwandais n'est pas encore prêt à accepter l'ouverture de l'espace politique. Notre vice-président a disparu, mon assistant a été assassiné, notre représentant dans l'est a été assassiné et maintenant c'est le tour de notre coordinateur national, lui aussi assassiné. Comment pouvez-vous appeler ça? C'est un acharnement non ?", s'interroge l'opposante libérée de prison en septembre 2018, après huit ans de détention.

Solidarité de l'opposition

Dans un communiqué parvenu à la rédaction de la DW et signé de son président, Bernard Ntaganda, le Parti PS Imberakuri *"condamne fermement l'assassinat sauvage et lâche de Sylodio Dusabumuremyi."*

Il tient aussi à rappeler que *"cet assassinat s'ajoute à d'autres qui ciblent les membres éminents de ce parti et porte la marque d'un professionnel bien entraîné pour cet acte ignoble."*

Écouter l'audio 03:33

Bernard Ntaganda : "c'est un assassinat politique"

C'est pourquoi, le Parti PS Imberakuri *"demande à tous les organes rwandais chargés de sécurité d'éclairer l'opinion sur les circonstances de ces assassinats et d'arrêter les coupables faute de quoi ils seraient tenus pour responsables de ces actes ignobles qui continuent à endeuiller les FDU-Inkingi."*

Enfin, le Parti PS Imberakuri *"demande à la communauté internationale de faire des enquêtes sur tous les assassinats politiques qui visent les leaders politiques de l'opposition rwandaise. Car, conclut le communiqué, les organes chargés de sécurité au Rwanda font preuve d'incapacité notoire. Pour preuve aucun coupable de ces actes ignobles n'a été arrêté et traduit en justice."*

Silence des autorités et enquêtes de la police

Joint au téléphone, Jean-Paul Kimonyo, le conseiller spécial de Paul Kagame a déclaré à la DW ne pas disposer d'éléments pour commenter cette actualité.

Le président Paul Kagamé est accusé de fermer l'espace politique de son pays.

Cependant, dans un communiqué, le Bureau d'investigation du Rwanda (RIB) a déclaré avoir arrêté deux suspects en relation avec le meurtre et que des enquêtes sont en cours.

Pour sa part, Albert Rudatsimburwa, journaliste et analyste politique, proche du régime rwandais, estime que l'opposition instrumentalise ces cas de meurtre.

"Je me demande si ce n'est pas une façon de rester toujours dans l'actualité. Je ne vois pas ce que le FDU pèse au Rwanda. Je vois beaucoup plus ça comme une tentative de faire une tempête dans un verre d'eau", affirme-t-il.

Inquiétudes

L'ONG Amnesty International a qualifié le meurtre de Syldio Dusabumuremyi d'"extrêmement alarmant" et a réclamé une enquête indépendante.

Selon la directrice régionale de l'ONG Joan Nyanyuki *"cela est d'autant plus troublant qu'il (le meurtre) faite suite à de nombreuses attaques suspectes. Il est essentiel que le gouvernement du Rwanda protège les droits à la liberté d'expression et d'association, y compris pour les opposants politiques, et mette fin au climat actuel de harcèlement et d'intimidation auquel ils sont confrontés"*.

Il est à rappeler qu'un autre membre du parti FDU, Eugene Ndereyimana, a disparu depuis juillet dernier et l'absence de nouvelles, depuis plus de deux mois, laisse redouter qu'il soit mort. »

Ce qu'est Jambonews, l'une des sources de RFI Afrique

Le site Jambonews émane de l'association Jambo asbl, de droit belge, fondée par **Placide Kayumba, fils de Dominique Ntawukuriryayo**, qui était sous-préfet de Gisagara (Sud du Rwanda) au moment du génocide des Tutsi. Ce dernier a été reconnu coupable par le TPIR-Arusha d'avoir conduit une attaque contre 30.000 Tutsi sur la colline de Kibuye. Son procès s'est terminé en 2010 par un verdict de 25 ans de prison.

Parmi les autres responsables du site, on note les personnalités suivantes :

L'actuelle présidente de Jambo asbl, Natacha Abingeneye est la fille de Juvénal Uwiringiyimana, membre éminent du parti du Président Juvénal Habyarimana, le MRND (Mouvement National Révolutionnaire pour le Développement. Il est décédé au cours de l'instruction de son dossier par la TPIR à Arusha (Tanzanie).

Ruhumuza Mbonyumutwa est le fils de Shingiro Mbonyumutwa et le petit-fils de Dominique Mbonyumutwa, le premier président du Rwanda indépendant. **Ruhumuza Mbonyumutwa** est considéré comme le grand idéologue du négationnisme du génocide des Tutsi en Belgique. Son père Shingiro Mbonyumutwa est lui-même un ethnocentriste hutu cultivent une haine viscérale des Tutsi. Durant le génocide, Shingiro Mbonyumutwa était directeur de cabinet du Premier Ministre Jean Kambanda condamné par le TPIR à la réclusion à perpétuité.

Liliane Bahufite est la fille du Colonel Juvénal Bahufite, porte-parole des FAR dans leur exil au Zaïre (aujourd'hui RDC).

Ces animateurs de Jambonews sont surnommés « la diaspora des Bahutu ». Ils propageant une idéologie politique anti tutsi proche de celle de la CDR (Coalition pour la défense de la République), le parti politique rwandais le plus extrémiste du régime Habyarimana. Comment la rédaction Afrique de RFI pourrait-elle l'ignorer ?

ILLUSTRATION/TRANSCRIPTION

Jambonews , septembre 1, 2019

Rwanda : la négation du génocide commis contre les Hutus⁷

PHOTO Une femme rwandaise s'est écroulée avec son bébé sur le dos sur la route vers Goma, au Zaïre, en 1994. De nombreux Rwandais ont fui l'avancé macabre du FPR de l'autre côté de la frontière pour se rendre dans ce qui était à l'époque le Zaïre.

Jambonews , septembre 1, 2019

Contribution externe: Article d'opinion soumis pour publication par Rudatinya Mbonyumutwa

Tous les génocides sont confrontés à leur négation.

Celui commis contre les Hutus du Rwanda par le FPR (Front Patriotique Rwandais) de Paul Kagame pendant plus d'une décennie à partir du début de l'année 1991 n'échappe pas à la règle.

Or la négation d'un crime avéré n'est pas seulement un acte de solidarité avec l'auteur mais un acte de complicité qui contribue à parachever ce crime.

Le génocide perpétré contre les Hutus a des caractéristiques communes à tous les génocides mais il a aussi ses caractéristiques propres.

Il en est de même de sa négation qui a des points communs avec celle des autres génocides mais qui connaît des particularités inédites.

Un génocide caractérisé par son impunité

⁷ <https://www.jambonews.net/actualites/20190901-rwanda-la-negation-du-genocide-commis-contre-les-hutus/>

Comme tous les génocides, il remplit la caractéristique principale d'être le crime des crimes, c'est-à-dire celui qui a consisté à supprimer l'autre pour ce qu'il est.

Mais parmi ses caractéristiques propres les plus effrayantes, il y a d'abord l'impunité totale de ses auteurs.

Ils ont accédé au pouvoir au Rwanda il y a 25 ans et leurs crimes semblent passer inaperçus aux yeux des autres nations, ce qui est impossible à comprendre.

Il apparaît, de manière flagrante aujourd'hui, que ce génocide contre les Hutus a été le passage presque obligé de la plus grande entreprise criminelle de néo-colonisation de l'Afrique à la fin du 20^{ème} siècle.

La guerre menée par le FPR contre la République rwandaise à partir du 1^{er} octobre 1990 avait certes un objectif politique interne de revanche sur la révolution rwandaise de 1959 qui a émancipé la population majoritairement hutue.

Mais elle avait aussi un objectif international d'extension de l'influence anglo-saxonne et de pillage des ressources minières de l'Est de la République Démocratique du Congo au profit de multinationales occidentales.

Les ouvrages précis se sont multipliés ces dernières années sur le sujet et la seule consolation actuelle des victimes, en attendant que justice leur soit rendue, est de commencer à comprendre ce qu'il s'est réellement passé.

Il s'agit de l'alliance entre ces multinationales et la frange rwandaise de l'armée ougandaise de l'époque, les premières ayant offert leur soutien financier, politique et médiatique à la seconde qui a fait le travail sur le terrain pour leur offrir l'accès incontrôlé à ces ressources minières cruciales pour les nouvelles technologies.

A y réfléchir, il est évident que la prise du pouvoir militaire total au Rwanda par le FPR et l'invasion de l'Ex-Zaïre, aujourd'hui République Démocratique du Congo, ne pouvaient se faire que moyennant l'extermination d'une partie de la population hutue, majoritaire à 85 % au Rwanda, si l'objectif était d'y installer un pouvoir militaire issu de la minorité tutsie.

Mais la grille de lecture communautaire ou « ethnique » de ce conflit s'arrête là.

C'est-à-dire que le FPR est un mouvement politique et militaire issu de la minorité Tutsi qui a chassé du Rwanda un pouvoir en place issu de la majorité Hutu, grâce à l'armée de l'Ouganda voisin et le soutien de parrains occidentaux.

Mais il ne s'agit absolument pas de massacres inter-ethniques, comme ce que l'on a parfois pu lire, ou d'un conflit entre Hutus et Tutsis pris dans leur ensemble.

L'immense majorité des Hutus et des Tutsis n'a fait qu'être victime de cette guerre et surtout des crimes commis par les organisations politiques et militaires qui étaient impliquées dans le conflit, dont le FPR de Paul Kagame.

L'impunité est donc la première caractéristique de ce génocide qui est la conséquence d'un deal néocolonial réalisé sur place par une Armée Patriotique Rwandaise dont plus de la moitié des officiers supérieurs avaient moins de 25 ans en 1994 et dont les victimes sont aujourd'hui estimées à +/- 2,5 millions d'âmes.

L'impunité est telle qu'il subsiste une forme d'omerta lorsqu'il s'agit de nommer publiquement les auteurs de ce génocide.

L'impunité est la pire chose qui peut suivre un crime de telle nature.

L'impunité facilite en effet la négation et terrorise absolument les victimes tout en confortant l'auteur dans l'idée qu'il a agi comme il devait agir, surtout s'il a pris le pouvoir par le biais d'un tel crime.

Un génocide largement documenté

La deuxième caractéristique de ce génocide est précisément la documentation qui existe à son sujet et qui contraste avec son impunité.

Certes, tous les génocides sont documentés et il est impossible d'imaginer un crime de génocide parfait qui n'aurait laissé aucune trace et qui n'aurait connu aucun témoin mais dans le cas du génocide commis contre les Hutus, la documentation qui existe est particulièrement parlante.

S'agissant chronologiquement du dernier génocide en date dans l'histoire de l'humanité, il a pratiquement été filmé et photographié en direct par satellite.

Quelques rares images sont tombées aux mains du public et ont inspiré des films édifiants comme « Tears of the Sun / Les larmes du Soleil » du réalisateur Antoine Fuqua, sorti en 2003 avec le célèbre acteur Bruce Willis.

Mais il a surtout fait l'objet de rapports onusiens dressés par des observateurs neutres dans le cadre de leurs missions officielles au service des Nations Unies.

Le rapport Mapping publié en août 2010 par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations-Unies est le document de référence en l'espèce (https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf) et n'est pas l'œuvre de n'importe qui puisqu'il s'agit de l'équipe de Madame Navanathem Pillay (ancienne présidente du TPIR – Tribunal Pénal International pour le Rwanda) et de Madame Louise Arbour (ancienne procureur du TPIR).

A la page 589 du rapport Mapping, paragraphe 514, on peut notamment y lire ce qui suit et qui ne laisse aucun doute sur la nature du crime :

« Au moment des incidents couverts par le présent rapport, la population hutu du Zaïre, y compris les réfugiés venus du Rwanda, constituait un groupe ethnique au sens de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Par ailleurs,

comme il a été démontré précédemment, l'intention de détruire un groupe en partie est suffisante pour être qualifiée de crime de génocide. (...) On peut donc affirmer que, même si seulement une partie du groupe ethnique hutu présent au Zaïre a été ciblée et détruite, cela pourrait néanmoins constituer un crime de génocide si telle était l'intention des auteurs. Finalement, plusieurs incidents répertoriés semblent également confirmer que les multiples attaques visaient les membres du groupe ethnique hutu comme tel. (...) »

Mais il existe plusieurs autres rapports et notamment deux autres rapports précédents qu'il est impossible de passer sous silence.

Il s'agit de ceux de Monsieur Robert Gersony du 19 octobre 1994 et de Monsieur Roberto Garreton du 2 avril 1997.

Le rapport Gersony a spécifiquement documenté le génocide commis contre les Hutus sur le territoire du Rwanda pendant et après la conquête militaire du FPR, alors même que la mission de son auteur était d'enquêter sur les crimes commis sur le territoire du Rwanda à partir du mois d'avril 1994, avec la présomption que tous les crimes avaient été commis par les milices Interahamwe.

Ce rapport est donc particulièrement important car il résulte d'une enquête neutre réalisée sur le terrain entre août et septembre 1994, auprès de dizaines de sites de massacres au Rwanda, en recueillant à chaud la parole des survivants qui ont désigné le FPR comme ayant été de loin l'auteur des tueries les plus importantes.

Le rapport Gersony n'est certainement pas étranger au libellé neutre et général de la résolution 955 du Conseil de Sécurité de l'ONU, prise le 8 novembre 1994 et portant création du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Cette résolution a en effet créé un Tribunal International pour punir les crimes commis au Rwanda et sur les territoires voisins entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1994 sans aucune précision quant à l'auteur éventuel de ces crimes et sans aucune précision quant aux victimes éventuelles.

Elle laissait donc la possibilité de poursuivre et de punir tous les crimes de droit pénal international commis par tous les auteurs contre toutes les victimes, c'est-à-dire à la fois ceux commis par les Interahamwe et ceux commis par le FPR.

Ce n'est que pour des raisons politiques que le Procureur du Tribunal Pénal International pour le Rwanda a choisi de ne pas poursuivre les crimes commis par le FPR, ce qui a finalement favorisé et même garanti cette impunité depuis 25 ans.

En vertu du principe de la compétence universelle lorsqu'il s'agit de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide, les justices de deux pays ont quand même tenté de mettre fin à cette impunité.

C'est ainsi que le juge espagnol Fernando Andreu Merelles, après avoir reçu des plaintes des familles de victimes, a enquêté sur ces crimes et délivré en février 2008 des mandats

d'arrêts contre 40 hauts responsables du FPR pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

La France a également lancé une enquête indirecte sur ces crimes dans le cadre de l'enquête concernant l'attentat terroriste qui a coûté la vie à l'équipage français qui transportait le Président Juvénal Habyarimana et d'autres hautes personnalités, dont son homologue burundais Cyprien Ntaryamira.

Mais ces enquêtes n'ont abouti à aucun procès jusqu'à ce jour et semblent avoir été entravées par des intérêts géostratégiques et politiques.

Un génocide raconté librement par ses exécutants

Ensuite, et c'est assez singulier comme documentation pour le souligner, il s'agit d'un génocide qui a été raconté par écrit, par certains de ses exécutants et notamment par deux ouvrages de soldats du FPR qui ont donné des dates, des lieux et des précisions d'une valeur inestimable pour les victimes.

De mémoire d'homme, jamais les exécutants d'un génocide ne s'étaient repentis au point d'en témoigner librement et sans contrainte, par écrit dans des ouvrages de référence tel que c'est le cas au Rwanda, notamment dans le livre d'Abdul Ruzibiza (Rwanda : l'histoire secrète) ou dans celui du journaliste Jacques Pauw (Rat Roads), ce dernier ne faisant que retranscrire les propos recueillis directement auprès d'un ancien militaire du FPR qui s'est confié sur ses crimes.

C'est important de souligner ici le fait que ces exécutants en ont témoigné librement car il est évidemment plus douteux de faire parler des exécutants ou de prétendus exécutants s'ils sont en prison ou sous contrainte.

Avec toute cette documentation qui retrace une planification et une exécution méthodique et organisée, la justice que réclament les victimes à cor et à cri serait bien plus aisée à rendre que ce qui a déjà été vu devant les Tribunaux pénaux internationaux ou la Cour pénale internationale pour d'autres crimes.

En plus, les auteurs de ce génocide appartenaient à une armée structurée qui se disait elle-même disciplinée de sorte qu'il n'y aurait aucun mal à identifier ceux qui l'ont commis, même si l'idée ne serait probablement pas de poursuivre les petits exécutants dont certains étaient des enfants soldats.

En termes d'organisation, de nombreux réfugiés ayant échappé au génocide commis contre les Hutus racontent qu'ils ont été alertés par des soldats du FPR en première ligne qui leur disaient de fuir parce qu'il y avait derrière eux d'autres soldats chargés d'éliminer la population civile.

Il y a encore, en Europe d'ailleurs, de nombreux anciens soldats du FPR qui racontent le travail qu'ils ont dû faire et qui précisent par exemple qu'il a fallu dans certains cas avoir recours à des bulldozers venus d'Ouganda pour ensevelir leurs victimes dans des fosses communes au Rwanda.

L'un d'entre eux disait avoir déjà eu le doigt gonflé pour avoir appuyé toute une journée sur la gâchette de sa Kalachnikov en abattant des civils Hutus désarmés dans l'ancienne préfecture de Byumba au Nord du Rwanda.

Les auteurs ont à ce point été peu inquiétés que le Net a vu fleurir dernièrement des reportages à leur gloire dans lesquels ils se vantent ouvertement et avec arrogance des crimes qu'ils ont commis, le dernier de ces reportages qui leur rend hommage étant tout simplement intitulé « Inkotanyi » et diffusé au Cinéma.

PHOTO : « Un charnier a été mis au jour dans ce camp de réfugiés hutus le 27 avril 1995. Un massacre attribué à l'APR. Dix-huit sites de massacre sont recensés dans le rapport du TPIR. - PASCAL GUYOT / AFP »

Un génocide d'une durée insupportable

La troisième caractéristique est sa longue durée.

L'histoire récente, c'est-à-dire celle du 20^{ème} siècle, n'a pas connu de génocide d'une durée aussi longue.

Le rapport mapping, cité précédemment, examine la période entre 1993 et 2003, soit 10 longues années suffisantes pour exterminer une partie de la population hutue du Rwanda et bien sûr une partie de leurs frères congolais victimes des richesses minières de leurs pays.

Mais il est certain que ce génocide a commencé bien avant 1993, au Nord du Rwanda et qu'il est impossible de savoir à quel moment précis on peut considérer qu'il a pris fin puisqu'aucun évènement politique ou militaire n'est venu l'arrêter.

Un génocide efficace

La quatrième caractéristique, parmi d'autres qu'on ne pourra pas aborder ici dans leur ensemble, est l'efficacité de ce génocide qui compte pourtant le plus grand nombre de survivants directs d'un génocide à l'heure actuelle sur terre.

En effet, ce génocide a été efficace puisqu'il a permis d'atteindre rapidement le but visé par cette entreprise criminelle néocoloniale.

Les Hutus qui étaient près de 6 millions au Rwanda au début de l'année 1994 et qui vivaient dans leur pays en occupant tous les secteurs publics et privés n'ont pas seulement été intégralement chassés de ces secteurs, ils ne sont plus là.

Beaucoup sont en exil, nombre d'entre eux ont été emprisonnés mais leur disparition est due essentiellement à leur extermination systématique pour ne laisser place qu'à une nouvelle génération meurtrière.

Ce génocide s'est donc avéré efficace sur cet aspect-là et il n'est pas étonnant que l'impunité actuelle ne fasse que rassurer les auteurs quant au bien-fondé de la solution

qu'ils ont trouvée et qu'ils sont naturellement déterminés à remettre en œuvre si les circonstances le justifient à l'avenir.

Un génocide confronté à un négationnisme insidieux

Quant à sa négation, elle connaît évidemment les mêmes mécanismes que la négation de tous les autres génocides.

Personne n'ose nier les faits, c'est-à-dire l'extermination systématique d'une partie de la population Hutue au Rwanda et sur le territoire de la République du Congo par le FPR, hommes, femmes et enfants indistinctement.

Ce génocide échappe donc à la forme primaire du négationnisme, celle qui consiste juste à nier les faits et à affirmer que cela n'est pas arrivé.

Mais les autres formes de négationnisme auxquelles il est confronté ne sont pas moins pernicieuses ou moins dangereuses.

La minimisation du nombre de victimes

La première d'entre elles est la minimisation du nombre de victimes qui est commune à la négation de tous les génocides.

Combien de fois n'a-t-on pas lu et entendu par exemple que le nombre de Hutus victimes ne dépasserait pas 500 000... ?

omme si cela n'aurait d'ailleurs pas été assez.

Il suffit de prendre le cas des camps de l'Est de la République Démocratique du Congo dont les réfugiés avaient été minutieusement comptés par les organisations humanitaires qui sont venues à leur secours en juillet 1994.

Ces camps comptaient près de 2 800 000 réfugiés en octobre 1996, à la veille de l'attaque et de la destruction de ces camps par les troupes du FPR.

En mai 1997, le gouvernement du FPR à Kigali se targuait d'avoir rapatrié 500 000 réfugiés de force au Rwanda tandis que les autres s'étaient dispersés dans les forêts de la République Démocratique du Congo, entre la frontière du Rwanda à l'Est et celle du Congo Brazzaville à l'Ouest.

Le nombre de réfugiés survivants dénombrés par le HCR au Congo au début de l'année 1998 et dans les années qui ont suivi fut évalué à 400 000.

C'est ce chiffre qui est encore avancé aujourd'hui et qui permet d'évaluer les victimes rwandaises du FPR sur le seul territoire du Congo, entre 1996 et 1997 mais aussi dans les années qui ont suivi, à +/- 1,5 millions de morts, si l'on tient compte des quelques survivants qui ont pu rejoindre les pays limitrophes.

À la suite de violents combats, un million de réfugiés hutus ont fui, et 2 000 d'entre eux sont partis dans un train surpeuplé reliant Biaro à Kisangani. À son arrivée à Kisangani, il apparaît que 100 personnes sont décédées au cours du voyage. Une femme avec son bébé pleure un membre de sa famille qui est décédé.

La dénaturation du crime

Vient ensuite la dénaturation du crime dont les Hutus ont été victimes qui est aujourd'hui la forme la plus virulente de sa négation.

Le crime de génocide étant le crime le plus grave du droit international humanitaire, sa dénaturation ne va jamais que dans le sens d'en atténuer la gravité.

C'est ainsi que le génocide dont les Hutus ont été victimes de la part du FPR a par exemple souvent été qualifié d'exactions ou est systématiquement banalisé comme étant des massacres sélectifs ou des massacres à grande échelle.

Aujourd'hui, l'évidence des faits amène certains à accepter quand même de le qualifier de crime contre l'humanité sans néanmoins utiliser le terme de génocide.

Il paraît pourtant essentiel de qualifier le crime comme il se doit sans le dénaturer et de le qualifier correctement en nommant les victimes, s'agissant d'un génocide.

C'est ainsi que des expressions génériques comme « génocide rwandais », « tragédie rwandaise », « drame rwandais » peuvent à juste titre être considérées comme inadéquates à l'égard de la spécificité du génocide commis contre les Hutus ou du génocide commis contre les Tutsis.

Si ce crime a été commis dans un cadre général caractérisé par la commission d'autres crimes graves de droit international, il n'est pas correct de le noyer dans une appellation générique qui ne fait que semer la confusion.

C'est-à-dire que si le constat factuel et juridique est qu'il y a eu deux génocides au Rwanda, un génocide commis contre les Hutus par le FPR entre 1991 et 2003 mais aussi un génocide commis contre les Tutsis par les miliciens Interahamwe au sens large entre avril et juillet 1994, le fait de désigner le tout comme étant un « génocide rwandais » revient finalement à nier les deux génocides.

La diabolisation des victimes

La diabolisation des victimes est certainement la forme la plus abjecte de la négation du crime de génocide et est souvent liée à la dénaturation du crime.

Dès 1994, une presse de mauvais aloi, sans doute à la solde de ceux qui ont perpétré ce génocide, a entrepris de diaboliser les Hutus d'une manière générale en leur donnant pernicieusement une image antipathique auprès du public.

Le paroxysme a été atteint en 1996 lorsqu'une journaliste écrivait par exemple, pendant que le FPR détruisait à l'arme lourde les camps de réfugiés Hutus à l'Est du Congo et

exterminait hommes, femmes et enfants sous les yeux indulgents du monde entier, qu'il fallait finalement se demander si ces enfants n'étaient de toute façon pas de futurs génocidaires qui auraient hérité de l'idéologie de leurs parents.

Il était en effet acquis, pour cette journaliste, que les Hutus dans leur ensemble étaient en effet des génocidaires et que seuls les Hutus modérés, morts ou restés au Rwanda, échappaient à cette idéologie génocidaire transmise aux enfants.

Cette expression de « Hutus modérés » participait d'ailleurs de cette campagne de diabolisation puisqu'elle visait à introduire de manière subliminale l'idée que les Hutus auraient été mauvais par essence mais qu'il y en avait des modérés.

Si l'on sait que l'on ne peut être modéré ou pas que dans ses opinions mais certainement pas dans ce que l'on est, il est aisé de comprendre le but de ceux qui ont inventé cette expression et qui tentent encore de la pérenniser.

Cette manière de diaboliser ceux qu'on veut exterminer pour ce qu'ils sont, en attribuant globalement des crimes à leur groupe national ou ethnique, comme ceux qu'on accusait d'avoir tué Jésus-Christ, est connue depuis la nuit des temps et fait parfois et même toujours mouche dans l'esprit de certains publics.

Une fois les victimes diabolisées, les crimes commis contre elles deviennent alors excusables, voir justifiables mais perdent en tout cas leur gravité pour devenir des représailles ou de la vengeance, si quelqu'un s'y intéresse encore.

L'exemple le plus terrible en ce qui concerne le Rwanda concerne les prisons mouroirs du Rwanda et les fameuses juridictions gacaca dont la fonction était avant tout de purger le pays des hommes Hutus, en commençant par ceux qui étaient instruits, mais qui furent présentées comme étant destinées à punir les auteurs du génocide commis contre les Tutsis alors que cela était accessoire.

Dans le prolongement des gacaca, la dernière trouvaille du gouvernement du FPR à Kigali est ce programme intitulé « Ndi umunyarwanda » (Je suis Rwandais), destiné aux jeunes Hutus appelés massivement à demander pardon pour les prétendus crimes commis par leurs parents puisqu'ils ne peuvent matériellement plus être poursuivis pour avoir commis un génocide avant leur naissance.

Le gouvernement du FPR tente aujourd'hui d'expliquer qu'il serait en train de lutter contre une idéologie génocidaire qui aurait été transmise aux enfants Hutus, c'est-à-dire ceux qui dénoncent le génocide commis par le FPR.

Les victimes sont donc diabolisées comme étant des criminels dans une logique totalement pernicieuse qui consiste à vouloir occulter la réalité du génocide commis contre les Hutus en brandissant systématiquement la lutte contre la négation du génocide commis contre les Tutsis.

La mise en concurrence avec un autre génocide

Ceci nous amène à une autre forme de négationnisme qui n'est pas non plus l'apanage du génocide commis contre les Hutus.

Il s'agit de celle qui consiste à nier le crime en invoquant l'existence d'un autre crime concomitant ou antérieur qui viendrait presque justifier ce génocide.

Nous avons tous déjà entendu l'expression de contre-génocide que certains avaient voulu consacrer pour qualifier le génocide commis contre les Hutus, après celui commis contre les Tutsis, dans une démarche de quasi absolution pour le FPR auteur du génocide contre les Hutus.

C'est encore ce qui défraie la chronique ces derniers temps puisque de nombreuses personnes peinent encore à reconnaître l'existence d'un génocide commis contre les Hutus pour le seul motif qu'il y aurait eu un génocide commis contre les Tutsis au Rwanda au même moment.

Pire, certains jeunes rwandais innocents arborent fièrement des tee-shirts ouvertement négationnistes contre le génocide des Hutus sur lesquels on peut lire qu'il n'y a eu qu'un seul génocide au Rwanda, celui commis contre les Tutsis, sous-entendant par-là qu'il n'y a pas eu de génocide perpétré contre les Hutus.

C'est une erreur fondamentale de jugement de nier le crime de génocide commis contre un autre groupe au motif que son groupe aurait aussi été victime d'un génocide, comme s'il s'agissait de revendiquer une forme d'exclusivité macabre.

Les corps sans vie des déplacés Hutus de Kibeho surplombé par des soldats du FPR (février 1995)

En effet, le génocide commis contre les Hutus est un crime distinct de celui qui a été commis contre les Tutsis et l'un ne justifie pas l'autre ni ne l'occulte.

L'un, celui commis contre les Tutsis, a été commis par ceux qu'on a globalement qualifiés d'Interahamwe au sens large pendant une période allant d'avril à juillet 1994 dans la zone officiellement sous contrôle du gouvernement intérimaire.

L'autre, celui commis contre les Hutus, l'a été sur une plus longue période, c'est-à-dire à partir de la fin janvier 1991 jusqu'au moins en 2003.

Il a également été perpétré sur un territoire plus grand, en l'occurrence une région allant de tout le territoire du Rwanda, selon l'époque, puis sur une bande s'étendant du Nord-Est au Nord-Ouest de la République Démocratique du Congo.

Et la transition est ainsi toute trouvée vers une autre forme de négationnisme particulière au génocide commis contre les Hutus et sans doute la plus incongrue.

La négation en miroir

En effet, la campagne de négation du génocide commis contre les Hutus, dont on voit qu'elle émane de ceux qui l'ont commis, c'est-à-dire les officiers du FPR encore au

pouvoir à Kigali, consiste essentiellement à museler toutes les personnes qui se battent pour la reconnaissance du génocide commis contre les Hutus et pour la justice envers ses victimes, en accusant ces personnes d'être des négationnistes du génocide commis contre les Tutsis.

Ceux qui se battent pour que le génocide commis contre les Hutus soit reconnu et que ses auteurs soient punis sont gratuitement taxés de « négationnistes » parce que « partisans de la thèse du double génocide ».

Or, en toute logique, ce n'est pas celui qui clame l'existence d'un deuxième génocide qui est susceptible de négationnisme mais celui qui nie ouvertement et impunément l'un d'entre eux sans aucun argument factuel ou juridique.

Le génocide commis contre les Hutus n'est pas le fruit d'une thèse ou l'œuvre de partisans mais une réalité affreuse dont l'horreur suprême est de continuer à terroriser ses victimes plutôt qu'à leur rendre justice.

Cette campagne est de toute évidence absurde et illogique mais elle est pourtant relayée par des milieux intellectuels et politiques en Europe, même s'il ne s'agit pour le moment que de personnalités de second plan.

Bref, se livrer ouvertement à du négationnisme en accusant l'autre, celui qu'on nie, de négationnisme, est le comble du monde à l'envers.

Tout ce qui précède ne signifie pas qu'il n'y ait aucune place pour la discussion ou même la négation légitime et qu'il faille accepter le génocide commis contre les Hutus comme un dogme indiscutable et indéniable.

Chacun est en effet libre de nous démontrer en quoi les deux éléments constitutifs du crime de génocide contre les Hutus ne seraient pas remplis.

En effet, tout crime, quel qu'il soit, nécessite toujours un élément moral et un élément matériel, c'est-à-dire une intention dans le chef de son auteur et des actes.

Pour le crime de génocide, notamment contre un groupe national ou ethnique, l'intention exigée par l'article 2 de la Convention pour la répression et la prévention du crime de génocide du 9 décembre 1948 est celle de détruire en tout ou en partie ce groupe, or cette intention n'est pas contestable en l'espèce.

Elle résulte des faits et des aveux mêmes de ceux qui l'ont commis, sauf qu'ils pensent à tort qu'ils n'ont pas commis de génocide parce qu'ils ne voulaient pas exterminer tous les Hutus mais seulement une partie d'entre eux.

Et les actes exigés sont énumérés au même article et consistent, entre autres, soit dans le meurtre de membres de ce groupe, soit dans l'atteinte grave à son intégrité physique ou dans la soumission intentionnelle de ce groupe à des conditions de vie devant entraîner sa destruction totale ou partielle.

Ces actes sont établis en l'espèce et c'est seulement pour cette raison-là qu'on peut affirmer qu'il y a eu un génocide contre les Hutus du Rwanda.

La démonstration contraire n'étant pas possible de toute évidence, la propagande et l'intimidation des victimes ont pris le relais, au point que la plus grande particularité de la négation de ce génocide commis contre les Hutus vient du fait qu'il est probablement le seul à être nié par les victimes elles-mêmes dont certaines refusent de qualifier de génocide ce dont elles ont été victimes.

Ce n'est ni le sommet de l'aliénation, ni l'illustration la plus aboutie du syndrome de Stockholm, c'est plutôt la conséquence de cette impunité qui pousse les survivants à nier eux-mêmes les crimes dont ils ont été victimes dans une forme de réflexe de survie destiné à amadouer des auteurs dont ils sont encore à la merci.

La négation va encore un cran plus loin lorsque certaines victimes, enrôlées aujourd'hui sous la bannière du FPR à Kigali, sont forcées d'endosser publiquement les crimes du FPR en tant qu'officiels du régime et donc d'endosser en leur propre nom les crimes dont elles ont été victimes.

Le défi actuel n'est même pas de faire reconnaître ce génocide par d'autres mais de le faire reconnaître par les Rwandais eux-mêmes, Hutus et Tutsis, en commençant par les Hutus qui en ont été victimes et qui doivent pouvoir en témoigner ouvertement sans se terrer dans la peur.

La reconnaissance conditionnée

Combien n'a-t-on pas entendu des gens de bonne foi plaider que si un tribunal devait qualifier de génocide les crimes qui ont été commis contre les Hutus, il faudrait alors l'accepter et se rendre à l'évidence.

C'est cependant un non-sens car l'existence et la qualification d'un crime ne dépendent pas d'une reconnaissance judiciaire.

Au contraire, le fait qu'aucun Tribunal n'ait jamais poursuivi ces crimes est une honte pour l'humanité toute entière.

Patrice Rudatinya MBONYUMUTWA

www.jambonews.net

« L'auteur est rwandais, né en 1975. Il est témoin direct de l'histoire récente de son pays à laquelle il s'intéresse depuis son plus jeune âge. Il était au Rwanda le 6 avril 1994 et pendant les semaines qui ont suivi. Il tient à préciser que ce texte est le fruit de plus de 23 ans de réflexion et de recul pendant lesquels il a assisté à de très nombreuses conférences et s'est entretenu avec de nombreuses victimes rwandaises Hutus et Tutsis. Il s'est procuré et a lu plus de 230 livres, sans compter les milliers d'articles, c'est-à-dire pratiquement tous les ouvrages principaux qui ont été publiés sur le Rwanda avant et

après 1994 par les auteurs de tous bords. Il est avocat spécialisé en droit pénal qu'il a enseigné à l'Université ».

Rwanda : la négation du génocide commis contre les Hutus – Jam...

<https://www.jambonews.net/actualites/20190901-rwanda-la-negati...>

Jambonews
Restons informés

 Français
 English

Rwanda : la négation du génocide commis contre les Hutus



Une femme rwandaise s'est éroulée avec son bébé sur le dos sur la route vers Goma, au Zaïre, en 1994. De nombreux Rwandais ont fui l'avancé macabre du FPR de l'autre côté de la frontière pour se rendre dans ce qui était à l'époque le Zaïre.

— Jambonews , septembre 1, 2019

Contribution externe: Article d'opinion soumis pour publication par Rudatinya Mbonyumutwa

Tous les génocides sont confrontés à leur négation.

Celui commis contre les Hutus du Rwanda par le FPR (Front Patriotique Rwandais) de Paul Kagame pendant plus d'une décennie à partir du début de l'année 1991 n'échappe pas à la règle.

Or la négation d'un crime avéré n'est pas seulement un acte de solidarité avec l'auteur mais un acte de complicité qui contribue à parachever ce crime.

Le génocide perpétré contre les Hutus a des caractéristiques communes à tous les génocides mais il a aussi ses caractéristiques propres.

Il en est de même de sa négation qui a des points communs avec celle des autres génocides mais qui connaît des particularités inédites.

Un génocide caractérisé par son impunité

Comme tous les génocides, il remplit la caractéristique principale d'être le crime des crimes, c'est-à-dire celui qui a consisté à supprimer l'autre pour ce qu'il est.

Mais parmi ses caractéristiques propres les plus effrayantes, il y a d'abord l'impunité totale de ses auteurs.

Ils ont accédé au pouvoir au Rwanda il y a 25 ans et leurs crimes semblent passer inaperçus aux yeux des autres nations, ce qui est impossible à comprendre.

Il apparaît, de manière flagrante aujourd'hui, que ce génocide contre les Hutus a été le passage presque obligé de la plus grande entreprise criminelle de néo-colonisation de l'Afrique à la fin du 20^{ème} siècle.

La guerre menée par le FPR contre la République rwandaise à partir du 1^{er} octobre 1990 avait certes un objectif politique interne de revanche sur la révolution rwandaise de 1959 qui a émancipé la population majoritairement hutue.

Mais elle avait aussi un objectif international d'extension de l'influence anglo-saxonne et de pillage des ressources minières de l'Est de la République Démocratique du Congo au profit de multinationales occidentales.

Les ouvrages précis se sont multipliés ces dernières années sur le sujet et la seule consolation actuelle des victimes, en attendant que justice leur soit rendue, est de commencer à comprendre ce qu'il s'est réellement passé.

Il s'agit de l'alliance entre ces multinationales et la frange rwandaise de l'armée ougandaise de l'époque, les premières ayant offert leur soutien financier, politique et médiatique à la seconde qui a fait le travail sur le terrain pour leur offrir l'accès incontrôlé à ces ressources minières cruciales pour les nouvelles technologies.

A y réfléchir, il est évident que la prise du pouvoir militaire total au Rwanda par le FPR et l'invasion de l'Ex-Zaïre, aujourd'hui République Démocratique du Congo, ne pouvaient se faire que moyennant l'extermination d'une partie de la population hutue, majoritaire à 85 % au

Les plus lus

1 Rwanda : 1995-2005 ma jeunesse dans la prison de 1930



2 Invitation du Rwanda au G7 : Emmanuel Macron interpellé



3 Rwanda : Ces démolitions qui enfonce les plus...



4 Olivier Nduhungirehe : l'homme à tout dire de Kigali



5 Lassée d'être Diabolisée au Rwanda, Victoire Ingabire sais...

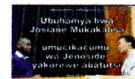


Vidéos

Du Rwanda à la RDC : le pé...



Témoignage d'Eric MANIRIHO, rescapé des crimes et génocide commis contre les Hutu par le FPR



Ubuhamya bwa Josiane Mukakalisa wacitse kwicumu jenoside yakorewe Abatutsi



Ubuhamya bwa Patrick Horanimpundu, warokotse ubwicanyi ndengakamere rwakorewe abahutu